

RAPPORT D'ÉVALUATION DE  
L'UNIVERSITÉ DE CORSE

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Rapport publié le 12/03/2024

Au nom du comité d'experts:

Michel Devillers, président du comité

Pour le Hcéres:

Stéphane Le Bouler, président par interim

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

## Avis du comité

### Forces principales

- **Le positionnement de l'université de Corse est clairement affirmé sur le territoire : cette université définit sa stratégie en fonction des besoins des acteurs territoriaux.** Son histoire, son cadre contractuel et institutionnel sont particuliers, dans la mesure où elle a signé en 2004 une convention-cadre tripartite avec l'État et la collectivité de Corse (à laquelle des compétences ont été conférées en matière de recherche, d'enseignement supérieur et de gestion du patrimoine universitaire). Une convention d'application tripartite d'une durée de 5 ans fait office de contrat d'établissement pour l'université et définit un mode de financement spécifique, qui est lui-même facteur de différenciation pour l'établissement. **Ce mode de contractualisation favorise son fort ancrage territorial, car il contribue à la structuration de ses politiques de formation et de recherche en cohérence avec les besoins de développement de la Corse.** L'université s'inscrit ainsi pleinement dans son environnement proche, est reconnue dans son rôle d'acteur du développement culturel et économique par tous les partenaires régionaux et bénéficie d'un fort soutien, notamment financier. Elle est particulièrement engagée dans le portage politique des activités en matière de « sciences avec et pour la société », ce qui lui confère un rôle de promoteur de la culture scientifique sur le territoire corse. Ce positionnement affirmé suscite, en outre, un fort sentiment d'appartenance de la communauté à l'université.
- **L'université de Corse se différencie sur le plan national, dans le domaine de la recherche principalement, par ses activités spécialisées en sciences pour l'environnement** - transitions écologique et énergétique, valorisation des ressources naturelles, risques naturels et préservation de l'environnement - dans une approche pluridisciplinaire (mathématiques, physique, chimie, informatique, écologie et biologie). **Les activités de recherche menées participent à la forte intégration de l'université à son territoire,** car elles lui permettent de nouer des collaborations étroites avec de nombreux acteurs (Office national des forêts, services d'incendies et de secours de Corse, office de l'environnement de la Corse [OEC], etc.) L'université participe ainsi pleinement à l'établissement du plan pluriannuel de l'énergie (PPE) avec la collectivité de Corse. **Elle s'appuie en outre sur 4 plateformes technologiques au rayonnement national, voire international, particulièrement remarquables :** l'unité d'appui et de recherche (UAR) *Stella Mare (sustainable technologies for littoral aquaculture and marine research)*, en cotutelle avec le CNRS ; les plateformes énergétiques Myrte (centrale photovoltaïque avec stockage de l'énergie sous forme d'hydrogène) et *Paglia Orba* (stockage de l'énergie solaire sous forme hybride, mécanique, électrochimique et hydraulique) pour le stockage des énergies renouvelables en partenariat avec le CNRS ; la plateforme de géomatique « Locus » sur les interactions hommes-milieux ; et également sur la M3C (médiathèque culturelle de la Corse et des corses).
- **L'université met en œuvre des actions significatives d'accompagnement, de suivi et de soutien à l'engagement étudiant et à la vie de campus, dans le cadre d'un schéma directeur très structurant, pensé et mis en œuvre avec les partenaires du territoire.** Les impacts de ce schéma directeur sur la qualité de la vie étudiante, ainsi qu'une carte resserrée des formations de nature à concentrer les forces pédagogiques et non à les disperser pour favoriser l'accompagnement des étudiants, sont particulièrement visibles en matière de réussite en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle.

### Faiblesses appelant une vigilance particulière

- **L'établissement souffre d'une traduction insuffisante de son positionnement en un projet stratégique clair, qui dépasse le cadre local et qui puisse être décliné en objectifs opérationnels dans tous les domaines d'activités.** En effet, les axes stratégiques affichés dans la lettre du président de l'université au président du conseil exécutif abordent essentiellement les objectifs de développement pour lesquels la collectivité de Corse peut apporter un financement. L'université indique clairement qu'en conséquence de cette situation, elle ne dispose pas aujourd'hui de l'organe de réflexion stratégique recommandé par l'évaluation précédente. En outre, si l'on excepte les domaines

financier et RH, l'établissement n'est pas en mesure de suivre précisément les résultats de sa stratégie au moyen des outils analytiques dont il dispose et ne peut donc établir de pilotage prospectif.

- **Pour le présent contrat, le positionnement à l'international de l'université manque de lisibilité et d'ambition globale.** Malgré une situation géographique à fort potentiel, des moyens importants et significatifs (plateformes, institut Cargèse) et une restructuration des organes de soutien, la stratégie à l'international reste mal définie et circonscrite à quelques actions. La mobilité étudiante a, par exemple, subi une forte baisse au cours de la période de référence de l'évaluation.
- Malgré la recommandation antérieure, **la politique de communication de l'établissement reste insuffisante** : elle n'a toujours pas fait l'objet d'un renforcement à l'externe au bénéfice de son rayonnement et de son attractivité ; elle souffre aujourd'hui, en interne, d'une absence d'harmonisation et de structuration à l'échelle de l'université.

## Recommandations principales

- **Dans le cadre de la convention tripartite et en lien avec la collectivité de Corse, mettre à profit les réussites et les forces de l'université pour dépasser le positionnement régional et développer un projet plus large.** L'université possède des atouts indéniables, qui constituent autant de forces sur lesquelles elle pourrait s'appuyer pour en faire des leviers d'élargissement de ses activités, de son attractivité et de son rayonnement. Sa situation géographique, ses plateformes scientifiques, ses très bons taux de réussite (notamment en licence) confèrent à l'université des points d'attractivité manifestes et différenciants. Le comité lui recommande de s'en servir pour attirer de nouveaux étudiants et enseignants-chercheurs, pour développer le montage de projets collaboratifs et pour déployer les actions de communication nécessaires à l'accroissement de son attractivité, au bénéfice de la Corse elle-même.
- **Élaborer une démarche qualité à l'échelle de l'établissement et mettre en place un pilotage opérationnel.** Cette recommandation faisait déjà partie des conclusions de la précédente évaluation et mérite d'être prise en compte par l'université pour pouvoir piloter ses activités de manière efficace en s'appuyant sur les premières actions mises en place au moment de la visite du comité.
- **Stabiliser une politique RH et travailler à l'attractivité générale de l'établissement,** en renforçant une politique de recrutement du personnel enseignant et administratif, qui permette de construire et de sécuriser l'offre de formations, tout en dynamisant l'activité des laboratoires. Certaines formations sont en déficit d'effectifs et, dans leur globalité, manquent d'ouverture à l'international et à la formation continue. Le comité recommande de renforcer la politique de recrutement de l'université pour pouvoir construire une offre de formation ouverte à l'international et à la formation continue.

# Introduction

## 1/ Caractérisation de l'établissement et de son territoire

### L'établissement

- **Date de création :**
  - 1765 : création de l'université de Corse par Pasquale Paoli.
  - 1768 : fermeture de l'Université de Corse.
  - 6 novembre 1975, décret n° 75-1027 portant création de l'université de Corse.
  - 26 octobre 1981 : réouverture de l'université après 2 siècles de fermeture.
  
- **Données statutaires :** l'université bénéficie d'un cadre réglementaire dérogatoire à la suite de la loi de décentralisation de 2002 (compétences dévolues à la collectivité de Corse). À ce titre, 5 conventions tripartites (État, collectivité de Corse et université de Corse) ont été signées en 2005, 2009, 2014, 2019 et 2023.
  
- **Typologie et organisation :**
  - Université pluridisciplinaire avec formation de 1<sup>er</sup> cycle en santé (uniquement 1<sup>ère</sup> année).
  - 8 composantes :
    - Faculté de lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales.
    - Faculté des sciences et techniques.
    - Faculté de droit et de science politique.
    - Institut universitaire de santé.
    - Institut d'administration des entreprises (IAE) de Corse – École de Management et d'Économie
    - Institut universitaire de technologie (IUT).
    - Institut national supérieur du professorat et de l'éducation — Inspé de Corse
    - École d'ingénieurs interne Paoli Tech.
  - 1 centre de formation des apprentis (CFA) universitaire.
  - 1 service commun de formation continue.
  - 1 fondation universitaire.
  
- **Nombre d'étudiants :** 5 110 étudiants en 2021-2022, soit un poids dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI) national de 0,2 % et de 78 % dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) Corse, dont :
  - 25 % non originaires de Corse.
  - 356 étudiants (7 %) quittent la région Corse pour étudier sur la métropole (région PACA et Île-de-France).
  - 474 étudiants alternants.
  - 78 % des effectifs étudiants sur le site de Corte.
  
- **Évolution du nombre d'étudiants :**
  - + 8,9 % depuis 2016-2017 pour la licence (par rapport à 15,3 % au niveau national dont une évolution supérieure à la moyenne nationale pour les sciences et techniques des activités physiques et sportives — Staps (+ 64 %) et les sciences (+ 38 %).
  - - 25 % en master pour les sciences humaines et sociales — SHS (+ 18 % en France) ; - 21 % pour les sciences (+ 13 % en France) et - 20 % pour le droit, les sciences économiques et la gestion
  - La formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef) représente 30 % des effectifs en master.

– **Répartition des effectifs étudiants<sup>1</sup> :**

	Université de Corse (%)	Universités pluridisciplinaires hors santé
Licence	38 %	40 %
DUT/BUT	9,3 %	8 %
Licence professionnelle	5,2 %	3 %
Master	17 %	15 %
Formations d'ingénieurs	0,7 %	2 %
Formations de santé (dont PASS, LAS)	12,8 %	18 %
Formations paramédicales et sociales	8 %	
Doctorat	2 %	3 %
Diplômes d'établissement		7 %
% d'étudiantes	55,6 %	60 %
% boursiers	40,2 %	32,6 %
% d'étudiants de nationalité étrangère	6 %	10 %

– **Ressources humaines<sup>2</sup> :**

- 358 personnels enseignants en 2021 (230 titulaires et 128 contractuels), dont 34 professeurs (qui représentent 14,8 % des personnels enseignants de l'université pour une moyenne de 29,5 % au niveau national la même année), 124 maîtres de conférences (53,9 % pour 51,6 % au niveau national) et 73 enseignants du 2<sup>nd</sup> degré (31,3 % pour 18,9 % au niveau national).
- 374 personnels administratifs Biatss en 2021 (197 titulaires et 177 contractuels).

– **Budget :** 80 M€ pour l'année 2022, dont 76 % de masse salariale.

– **Patrimoine immobilier<sup>3</sup> :** 51 000 m<sup>2</sup> de patrimoine bâti.

- 4 sites (Corte, Ajaccio/Vignola, Grand Bastia, Cargèse).
- 1 tiers lieu de 850 m<sup>2</sup> : Fab Lab ; pôle Pépite Corse ; espaces de travail partagés.

– **Unités de recherche (nombre, tutelles et UMR) : 6 composantes de recherche**

- Laboratoire « sciences pour l'environnement » (unité mixte de recherche — UMR CNRS).
- Laboratoire « lieux, identités ; eSpaces & activités » (UMR CNRS).
- Fédération de recherche « environnement & société » (CNRS et INRAE).
- Laboratoire « Stella Mare » (unité d'appui et de recherche — UAR — CNRS).
- Unité de recherche « bioscope Corse Méditerranée ».
- Unité de recherche « équipe méditerranéenne de recherche juridique ».

– **4 Plateformes de recherche :**

- Plateforme Stella Mare (Grand Bastia).
- Médiathèque culturelle de la Corse et des Corses.
- Plateforme géomatique Locus.
- Plateforme Myrte / Paglia Orba.

– **1 Institut d'études scientifiques à Cargèse** (UAR CNRS, Université Côte d'Azur, Université de Corse).

– **Écoles doctorales :** 1 école doctorale « environnement & société ».

– **PIA :**

- Equipex Durasol coordonné par le CEA de Grenoble.
- ExcellenceS, projet Uniti (7,1 M€), juillet 2022.

<sup>1</sup> <https://paysage.enseignementsup-recherche.gouv.fr/structures/NLCOF/chiffres-cles/etudiants>

<sup>2</sup> Données DGRH 2021.

<sup>3</sup> Données 2020-2021-2022. STRATER, RAE.

## Contexte territorial<sup>4</sup>

- **Population de la région Corse** : pour une superficie de 8 700 km<sup>2</sup>, la Corse compte 350 000 habitants. La Corse forme une collectivité territoriale à statut particulier, exerçant les compétences de la Collectivité territoriale de Corse antérieure et des deux conseils départementaux.
- **Enseignement supérieur dans la région<sup>5</sup>** : avec un taux de réussite au Bac le plus important de France (97,8 %), la Corse présente :
  - Un taux de poursuite dans l'enseignement supérieur et la recherche inférieur à la moyenne nationale (70,4 % pour l'université et 77 % pour la France).
  - Un taux de poursuite à l'université (hors IUT) supérieur à la moyenne nationale.
  - Un taux de poursuite en formations professionnelles (30 %) supérieur à la moyenne nationale.
- **Montant des financements consacrés par la collectivité territoriale à la recherche, au transfert de technologie et à l'enseignement supérieur** : 22 M€ en 2021 ; 18,9 M€ en 2020.
- **Personnels de l'ESR de la région** : 193 chercheurs (dont 162 à l'université en incluant les 9 personnels CNRS y étant associés), 123 personnels de soutien à la recherche.
- **Taux d'innovation** : 30,6 % (inférieur à la moyenne nationale, qui est de 40,7 %) ; la région se situe au 13<sup>e</sup> rang national.

## 2/ Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié en 2017)

Les recommandations du précédent rapport d'évaluation ont été considérées par le comité d'évaluation dans le cadre de ses travaux. Leur analyse est détaillée dans le corps du rapport.

Structurer les relations internationales, au service de tout l'établissement, condition essentielle d'une stratégie partagée en formation comme en recherche.	Partiellement suivie d'effets
Favoriser davantage la recherche disciplinaire, permettant des publications de haut niveau, une progression du rayonnement scientifique de l'établissement comme de la carrière de ses enseignants-chercheurs	Non suivie d'effets
Piloter davantage la recherche et sa valorisation pour une meilleure production scientifique	Partiellement suivie d'effets
Continuer les efforts pour améliorer la réussite des étudiants, en particulier par des actions plus ciblées envers les publics les plus fragiles	Suivie d'effets
S'assurer d'une politique de site partagée par tous les acteurs, en particulier par la création d'un comité d'orientation scientifique qui rassemblerait l'État, la collectivité territoriale de Corse, l'université, les organismes de recherche et le monde industriel	Partiellement suivie d'effets
Faire jouer aux instances tout leur rôle de discussion et de partage	Suivie d'effets
Renforcer et mieux exploiter les outils de pilotage notamment en termes de bilan social, de comptabilité analytique et de gestion prévisionnelle de l'emploi, des effectifs et des compétences (GPEEC)	Partiellement suivie d'effets
Se doter d'une démarche globale de politique qualité	Très partiellement suivie d'effets
Parvenir à une meilleure adéquation des fonctions et des emplois statutaires	Suivie d'effets

La section du RAE dévolue à l'analyse du suivi des recommandations de la précédente évaluation du Hcéres est présentée avec honnêteté et témoigne d'un bel enthousiasme, mais reste la plupart du temps dans un style déclaratif, sans affichage d'indicateurs chiffrés démontrant le chemin parcouru. Il va de soi que la crise sanitaire de 2020-2021 a affecté la mise en œuvre des recommandations dans certains domaines, et

<sup>4</sup> Données 2020-2021-2022. STRATER.

<sup>5</sup> Données 2020-2021-2022. STRATER.

singulièrement en matière de mobilité internationale. Il faut cependant regretter que l'organe de réflexion stratégique recommandé par l'évaluation précédente dans le domaine du pilotage de la recherche et de la valorisation (comité d'orientation scientifique rassemblant l'État, la collectivité de Corse, l'université, les organismes de recherche et le monde industriel), qui s'avère essentiel, n'ait pas encore été mis sur pied.

### 3/ Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Le RAE est riche en informations et rédigé dans un style clair. Il présente une autoévaluation des actions passées et une identification de pistes de progression, même si le comité regrette que les éléments évaluatifs soient mélangés avec les éléments prospectifs sans que les liens soient toujours établis. De plus, certains résultats ou objectifs sont déclarés atteints par l'établissement sans qu'aucun exemple concret de réalisation ne soit mentionné et sans appui sur des indicateurs associés. De nombreuses références souffrent de ces déclarations insuffisamment étayées par des preuves ou des illustrations concrètes d'actions menées pour atteindre les objectifs institutionnels.

Le processus d'autoévaluation lui-même résulte d'un travail collaboratif dont les modalités ne sont pas explicitées. S'il se confirme que de nombreux acteurs ont contribué à son élaboration, notamment en fournissant des données ou des informations de terrain, la plupart des interlocuteurs du comité lors de la visite n'avaient pas eu connaissance du RAE complet et ne disposaient le plus souvent que de passages de ce dernier les concernant.

Le RAE permet d'avoir une vision assez exhaustive de la situation de l'université, tant sous l'angle de son positionnement local que de sa politique partenariale. Le comité note cependant que le RAE manque d'éléments concrets sur la stratégie, qui est très encadrée par la convention tripartite conclue avec l'État et la collectivité de Corse.

L'université de Corse est un établissement dynamique ayant bien défini ses priorités, mais dans un cadre particulier. Le RAE insiste sur les spécificités historiques, géographiques et structurelles de l'université de Corse, et ne cache pas les difficultés résultant de l'impact de ce contexte sur l'exercice d'autoévaluation attendu de l'établissement à partir du référentiel du Hcéres. Les éléments complémentaires adressés par la présidence de l'université au Hcéres en vue de la modulation du référentiel d'évaluation attestent ces difficultés. En mettant en avant ce cadre réglementaire dérogatoire, qualifié d'original, le courrier transmis par l'université invite ainsi le comité à poser un regard particulier sur certains processus ou éléments d'appréciation dans les domaines de la recherche, de la formation, de la vie étudiante et du pilotage stratégique et opérationnel.



# Le pilotage stratégique et opérationnel

**Référence 1. « L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. »**

## 1/ Un positionnement marqué et défini en lien étroit avec le territoire dans un cadre conventionnel spécifique

Le rapport d'autoévaluation (RAE) de l'université de Corse met en avant le cadre contractuel spécifique consécutif à la loi de décentralisation du 22 janvier 2002, qui officialise un partage de compétences entre l'État et la collectivité de Corse, à laquelle des responsabilités ont été conférées en matière de recherche, d'enseignement supérieur et de gestion du patrimoine universitaire. La convention-cadre tripartite signée en 2004 entre l'État, la collectivité territoriale de Corse (devenue collectivité de Corse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018) et l'université a acté la reconnaissance de ce cadre institutionnel particulier et précisé les engagements de chaque partenaire, avec un mode de financement spécifique. Elle sera suivie de quatre conventions d'application (les premières en 2005, en 2009 et en 2014 pour la période 2013-2017 ; la dernière en 2023 pour la période 2023-2027)<sup>6</sup>, qui font office de contrat d'établissement pour l'université. Elles définissent les actions prioritaires, les modalités de mise en œuvre, de suivi, et précisent les engagements financiers et ressources humaines attribuées.

Dans la manière d'orienter ses missions de formation et de recherche, l'université assume pleinement son rôle stratégique pour accroître l'attractivité du territoire corse, en veillant à tirer profit de ses possibilités, spécificités et contraintes structurelles. Le positionnement institutionnel global de l'établissement ne peut être évalué que par la prise en compte de trois éléments contextuels majeurs :

- l'importance cruciale de l'ancrage local de l'université, la seule du territoire corse, dans la ville de Corte, au cœur de l'île. La présence de 5 000 étudiants dans une ville d'environ 7 700 habitants, parmi lesquels de nombreux personnels de l'établissement, confère de facto à l'université un rôle très structurant pour la ville elle-même<sup>7</sup> ;
- la spécificité de la démographie sur le plan scientifique et pédagogique, avec une focalisation sur une offre de formation pluridisciplinaire se traduisant par la très faible, voire inexistante, représentation de certaines disciplines dans le corps des enseignants-chercheurs ;
- l'accent mis sur la mission de l'université en tant que porteur d'une identité culturelle forte, dans laquelle la langue et le patrimoine corses sont des marqueurs clairement affirmés.

Ce positionnement marqué, à l'intersection des politiques menées sur le plan régional et national, est reconnu et apprécié par tous les acteurs du territoire. Dans ce contexte, mieux évaluer l'activité de l'établissement au regard de son impact réel sur les plans économique et sociétal n'en est que plus crucial. Le RAE annonce la concrétisation d'une telle démarche par le lancement d'une étude en septembre 2022, en dehors de la période d'évaluation concernée ici<sup>8</sup>.

La forte implication de la collectivité de Corse dans le fonctionnement de l'université, formalisée dans la convention tripartite, conduit l'établissement à structurer son positionnement institutionnel au niveau local et national de manière convaincante. En revanche, le niveau international est moins bien défini, peu analysé et insuffisamment intégré à la stratégie de l'université. Les conventions tripartites font bien mention de

<sup>6</sup> La 5<sup>e</sup> convention d'application (période 2023/2027) a été signée le 6 novembre 2023 en présence de la ministre de l'ESR, Sylvie Retailleau. Les grands objectifs de la convention sont de participer au développement du territoire, « transformer la recherche en richesse », « contribuer à la construction d'un espace euro-méditerranéen », et « consolider le pilotage de l'université » (dépêche AEF). Les 4 axes stratégiques de cette convention sont les suivants : construire l'émancipation de la jeunesse ; s'inscrire dans une dynamique de transitions et d'adaptation aux changements ; contribuer à la construction d'un espace euro-méditerranéen en devenir ; anticiper les processus de transformation par le pilotage.

<sup>7</sup> RAE, p. 5 : « *Seule université dans une région académique, elle est un levier évident pour le développement de son territoire* » ; « *elle joue un rôle de catalyseur des dynamiques territoriales quand elle ne les impulse pas elle-même* »

<sup>8</sup> Au moment de la visite sur site, cette étude n'est pas encore lancée, la recherche d'un prestataire étant en cours.

l'importance de s'appuyer sur le réseau Réti (réseau d'excellence des territoires insulaires), mais comme la suite du rapport d'évaluation le montrera, la dynamique y reste peu développée.

L'université a changé de gouvernance en février 2020, au cours de la période de référence de l'évaluation (2016-2021). Ce changement de gouvernance est mis en avant à plusieurs reprises au sein du RAE, qui insiste à la fois sur le fait qu'il n'est pas question de renier l'héritage et sur la volonté d'impulser une nouvelle dynamique<sup>9</sup>. Lors de la visite sur site, le comité a constaté la réelle dynamique de changement qui s'est installée dans l'établissement.

Le RAE exprime la « constante recherche de positionnement stratégique » liée au cadre institutionnel spécifique dans lequel l'établissement évolue. La formulation pourrait laisser croire à un aveu d'inconfort de l'établissement, pourtant celui-ci affirme « avoir démontré sa capacité à se définir comme acteur de son positionnement stratégique dans sa relation tripartite spécifique ». Le comité considère que l'université est en mesure de définir, de préciser ou d'affirmer son positionnement stratégique sur le triple plan international, national et régional. Elle ne vit donc pas ce cadre spécifique comme une contrainte, mais bien comme un levier qui ne lui enlève pas sa capacité de définition et d'arbitrage de ses priorités.

**Le positionnement régional de l'université est affirmé avec force dans l'ensemble des missions et harmonisé avec les enjeux du territoire, en s'appuyant sur le cadre très structurant de la convention tripartite. Le comité recommande à l'université de s'appuyer sur ce cadre solide pour définir un positionnement élargi aux plans national et surtout international.**

**Référence 2. « L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi. »**

## 2/ Un déficit de traduction opérationnelle du positionnement en objectifs stratégiques qui pourraient faire l'objet d'un suivi formalisé et structuré

Le RAE met l'accent sur le cadre institutionnel et le modèle de financements spécifiques de l'université (cadre réglementaire dérogatoire de la convention tripartite), qui confèrent à l'établissement un rôle majeur dans le développement de son territoire et implique des modalités partenariales inscrites dans la loi. Le comité constate que le cadre privilégié et sécurisant de la convention tripartite crée paradoxalement un déficit de traduction du positionnement en un projet stratégique clair à l'échelle de l'université. Cette situation explique le fait que les objectifs et les cibles à atteindre dans tous les domaines d'activités sont trop peu définis. Les processus contractuels sont bien détaillés dans le RAE, mais il en manque les déclinaisons opérationnelles, ce qui limite la capacité de pilotage prospectif.

Le comité relève notamment l'insuffisance des procédures de suivi de la convention-cadre tripartite et de ses conventions d'application dans la mesure où le « comité de suivi » prévu à cet effet n'est clairement pas opérationnel. Le RAE ne précise ni la composition, ni les attributions précises, ni le mode de fonctionnement de ce comité de suivi. Il fait par ailleurs état de difficultés récurrentes pour le réunir<sup>10</sup>, qualifiées de « logistiques », car dues en partie aux enjeux de conciliation des agendas de l'université et des responsables politiques.

Le même constat s'applique au comité consultatif de l'ESR piloté par la collectivité de Corse. Le rôle crucial de pilotage de la politique de site que lui attribue le RAE reste virtuel dans la mesure où ce comité ne s'est plus réuni depuis 2017.

Dans son rapport d'évaluation de 2017, le Hcéres recommandait de « s'assurer d'une politique de site partagée par tous les acteurs, en particulier par la création d'un comité d'orientation scientifique qui rassemblerait l'État, la collectivité territoriale de Corse, l'université, les organismes de recherche et le monde

<sup>9</sup> RAE, p. 5.

<sup>10</sup> RAE, p. 11. Dans la foulée de la crise sanitaire, les raisons portent tant sur le renouvellement des instances universitaires que sur celui du changement des majorités politiques concernées.

industriel». Prévus dans le cadre du projet Uniti<sup>11</sup>, déposé en réponse à l'AAP Excellences sous toutes ses formes (voir *infra*, domaine 2/référence 9), ce comité n'a pas encore été mis en place. Le projet Uniti n'a pas été retenu lors de la première vague (novembre 2021)<sup>12</sup>, mais il a été lauréat de la seconde (juillet 2022). Il est considéré comme illustratif de la stratégie de positionnement de l'université sous l'angle de la recherche en interaction directe avec les politiques publiques du territoire<sup>13</sup>.

L'ensemble de ces dispositifs (comité de suivi, comité consultatif de l'ESR, comité d'orientation scientifique), qui devaient jouer un rôle régulateur majeur de la dynamique autour de l'université, n'apporte donc en l'état aucune réponse aux attentes exprimées antérieurement. Malgré la bonne volonté de tous les acteurs impliqués et le souhait de mettre à profit leurs contacts informels réguliers pour encadrer leur collaboration et en assurer le suivi, le comité ne peut que constater que la multiplication des instances et le manque de formalisation actuel de leur fonctionnement fragilisent la stratégie de l'établissement. Au moment de l'évaluation par le comité, **l'insuffisance du cadre normatif relatif au fonctionnement des instances mentionnées ci-dessus et à leur mode d'interaction les rend, de fait, inefficaces pour répondre aux objectifs de l'établissement.**

Le précédent rapport d'évaluation du Hcéres de 2017 recommandait, en outre, de renforcer plus particulièrement le pilotage de la recherche en interne. Parmi d'autres précisions sur le suivi des recommandations, le RAE fait état de la « *volonté d'optimiser les ressources avec un pilotage de la stratégie fort et centralisé* », qui a conduit l'établissement à structurer le pilotage de la recherche. C'est ainsi que depuis 2017, « *la cellule pilotage intègre une dimension stratégique qui s'attache à étudier toute opportunité de synergie entre les opérateurs territoriaux créant les conditions d'une politique de site vertueuse* ». Malgré la création de cette cellule, le comité constate l'absence d'un tableau de bord opérationnel permettant le suivi de la trajectoire.

**Bien que certaines instances, outils de suivi et d'aide au pilotage aient été prévus pour accompagner la stratégie de l'université, le comité constate que leur fonctionnement actuel ne permet pas de déployer cette stratégie de manière opérationnelle avec des objectifs chiffrés,<sup>14</sup> pour porter un projet dont l'ambition dépasse le positionnement régional. Le comité recommande à l'université d'engager, en lien avec la collectivité de Corse et l'État, l'élaboration d'un projet d'établissement traduit de manière opérationnelle, qui fasse l'objet d'un suivi formalisé et qui inclue toute la communauté universitaire, tout en bénéficiant du levier de la convention tripartite.**

**Référence 3. « L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie. »**

### 3/ Des partenariats structurants avec l'ensemble des acteurs du territoire, mais sans dynamique à l'international

L'université de Corse représente l'acteur structurant de l'ESR et occupe une position privilégiée au sein de son territoire. Ainsi, l'établissement se doit de développer une stratégie ambitieuse qui repose sur une politique partenariale aux multiples facettes. Les liens territoriaux sont étroits et l'université s'est fortement engagée dans différents schémas régionaux. En cohérence avec sa volonté de mettre à disposition du territoire ses ressources et ses capacités d'innovation dans une optique de développement durable, l'établissement a élaboré dès 2017 un plan de déplacement et de mobilité universitaire et, plus récemment en 2020, un « plan vert » englobant les dimensions pédagogiques, scientifiques, administratives et patrimoniales. Ces initiatives, qui sont en cohérence avec les préoccupations de la collectivité de Corse et de la ville de Corte notamment, renforcent l'université dans sa position d'acteur structurant du territoire.

<sup>11</sup> Université : acteur de coopération et levier de Transformations pour les territoires Insulaires méditerranéens

<sup>12</sup> « Ce projet avait pour vocation de fédérer un réseau de partenaires académiques, scientifiques, professionnels et institutionnels territoriaux, nationaux et internationaux réunis au sein d'un Comité d'Orientation Stratégique, mais n'a pas été retenu du fait notamment de son périmètre trop large selon le retour du comité d'experts international » (RAE, p. 65).

<sup>13</sup> « Uniti illustre la manière dont l'université se projette dans l'avenir avec une volonté de travailler sur des objets favorisant l'interdisciplinarité et la positionnant en tant qu'interface des politiques publiques sur son territoire et au-delà » (RAE, p. 65).

<sup>14</sup> L'université ne s'est d'ailleurs pas dotée d'un tableau de bord synthétique et prospectif en lien avec ses objectifs stratégiques.

Le campus de l'université est partie prenante du paysage urbain de Corte. Le partenariat avec la ville s'est renforcé depuis 2020, non seulement à l'occasion de la gestion concertée de la crise sanitaire, mais aussi sous l'angle du développement patrimonial dans le cadre de la réflexion sur le concept de « ville-université ». Le choix de la densification des activités au cœur de la ville et le plan de mobilité urbaine douce en sont des exemples concrets. Les réflexions sur la mobilité étudiante au sein du territoire et sur les problèmes d'accessibilité de l'extrême sud de l'île sont au cœur des préoccupations et bénéficient d'une écoute attentive et d'un soutien significatif de la part de la collectivité de Corse et de l'État<sup>15</sup>.

Indépendamment de la volonté louable de concentrer la formation initiale dans la ville de Corte pour éviter l'éparpillement des étudiants et faciliter la construction d'une communauté universitaire de taille suffisante, l'université assume sa volonté d'irriguer le territoire corse par des initiatives ciblées bien réfléchies. Les partenariats avec d'autres villes corses (Ajaccio<sup>16</sup>, Bastia, Bonifacio, Porto-Vecchio) sont évoqués dans le RAE et semblent voués à des développements prometteurs sous l'angle de la formation<sup>17</sup> ou de la recherche<sup>18</sup>.

Le partenariat avec la collectivité de Corse est intense et fait l'objet d'un soutien budgétaire important, structurant et systémique, dans le cadre d'une politique de collaboration active dans tous les domaines, qui veille à préserver les missions de l'université et son degré d'autonomie. Le RAE mentionne une participation de l'établissement depuis 2019 au processus de dialogue stratégique de gestion engagé par le Ministère, sans en détailler les résultats. La volonté partagée par les trois partenaires d'adapter ce processus pour intégrer prochainement la collectivité de Corse, partenaire qui semble indispensable vu le contexte, est clairement affirmée et est légitime.

Les partenariats avec les acteurs socioéconomiques et culturels s'inscrivent dans la politique d'engagement de l'université au bénéfice du territoire, avec un accent porté sur les collectivités locales, les instituts consulaires et les acteurs socioéconomiques. Ils se concrétisent dans les domaines de l'accueil des étudiants en stage et en alternance, de la production et de la diffusion des savoirs, de l'actualisation de l'offre de formation et de liens étroits avec la Fondation. Ces partenariats sont anciens et stratégiques, leur réciprocity est affichée : l'établissement est très impliqué et actif sur son territoire, les partenaires socioéconomiques le sont autant dans la vie de l'université<sup>19</sup>.

Assumant sa position de monopole, l'université de Corse a développé un partenariat fort avec l'Académie de Corse et l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire, qui s'illustre de façon diversifiée<sup>20</sup>.

Le comité encourage l'ambition de l'université en matière de recherche et ses partenariats avec les ONR (domaine 2, réf. 9/1). Le partenariat avec le CNRS est particulièrement intense et marqué par l'affiliation de 90 % des enseignants-chercheurs à une unité mixte de recherche, l'objectif étant de labelliser à terme l'ensemble des unités de recherche avec des ONR. Outre les partenariats historiques avec les universités de Paris Cité, Aix-Marseille et Côte d'Azur, des collaborations avec d'autres universités et écoles du continent se sont renforcées durant la période évaluée, singulièrement avec l'université de Montpellier (depuis 2016) et son école nationale supérieure d'architecture (2018).

L'ambition de l'université sur le plan international est nettement plus discrète. Elle est construite historiquement autour de deux réseaux, le Réti et l'Arc Euro-Méditerranée, et est centrée sur des coopérations franco-italiennes. Au moment de l'évaluation par le comité, la stratégie de développement international de l'établissement n'a pas été renforcée à la suite des recommandations formulées par l'évaluation précédente. La feuille de route du développement à l'international a le mérite d'exister, mais le RAE ne permet pas de se faire une idée de son contenu ou de son degré d'avancement. Le comité a constaté des changements dans la gouvernance des activités à l'international, mais ces changements sont trop récents pour qu'on puisse en

---

<sup>15</sup> À titre d'exemple, gratuité des transports pour les étudiants.

<sup>16</sup> Le partenariat avec la ville d'Ajaccio a été formalisé par une convention générale (Université de Corse 2022-058) signée le 14/10/2022.

<sup>17</sup> À titre d'exemples, antennes Inspé à Bastia et Ajaccio, accueil de stagiaires ou d'étudiants en alternance à Ajaccio.

<sup>18</sup> À titre d'exemples, cofinancement de doctorats, financement de prix de thèse et de prix de communications par posters lors de la journée annuelle des doctorants avec Ajaccio, projets impliquant les marais salants autour de Porto Vecchio, en lien avec la réponse à l'appel PIA sur les « territoires intelligents ».

<sup>19</sup> RAE, pp. 12-13.

<sup>20</sup> Au titre d'illustrations de ce partenariat : orientation des néo-bacheliers, formation des professeurs du premier et du second degré, cohérence de l'offre de formation sur le territoire au travers du campus des métiers de la transition énergétique (RAE, p. 11).

mesurer les effets<sup>21</sup>. L'université est impliquée dans différents partenariats, mais il est difficile de comprendre quelles sont ses attentes en s'engageant dans ceux-ci ou quelles en sont les retombées concrètes (voir *infra* - domaine 2/réf.9/3).

## 4/ Un positionnement en matière de responsabilité sociétale et de développement durable encore embryonnaire

En matière de pratiques responsables, tant pour la politique de recherche que pour les politiques d'innovation et d'ouverture à la société, l'université se trouve être en phase de lancement d'un certain nombre d'initiatives. Dans le domaine de l'intégrité scientifique et de la déontologie, elle s'est dotée d'un référent «intégrité scientifique» (RIS) en 2018, auquel ont été attribuées 5 missions qui relèvent d'actions de sensibilisation et de formation. L'université est aussi signataire depuis 2015 de la charte de déontologie des métiers de la recherche. Ces premières initiatives ont été complétées par la constitution d'un comité d'éthique (2018), ainsi que par la nomination en 2022 d'un référent «déontologie» et d'un référent «lanceur d'alerte». Quant au champ du développement durable, il est pris en charge depuis 2021 par un vice-président «transition énergétique et développement durable».

Au stade actuel, il est difficile d'apprécier l'impact des mesures prises, mais le comité reconnaît l'affirmation récente d'un positionnement en la matière, qui devra rapidement se concrétiser.

**Référence 4. « La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie. »**

## 5/ Une organisation de la gouvernance interne sur la bonne voie

L'université s'appuie sur des instances dont le fonctionnement est bien défini et les décisions prises lors de la tenue de celles-ci sont préparées dans des groupes de travail en concertation avec les élus. La cadence des réunions est satisfaisante et les relevés de décision sont diffusés à l'issue des séances.

Pour ce qui concerne le fonctionnement du comité social d'administration, les représentants des personnels administratifs continuent à considérer qu'ils ne disposent pas suffisamment tôt des documents, ce qui était une difficulté soulevée par le précédent rapport Hcéres, bien que l'université justifie des délais de transmission acceptables. Ce sentiment résulte de modalités de préparation qui leur semblent différentes pour les enseignants et les administratifs. Le comité constate néanmoins l'élaboration de 19 documents uniques d'évaluation des risques professionnels, ce qui couvre la quasi-totalité des infrastructures.

Des réunions régulières sont menées par la direction générale des services avec les responsables administratifs des composantes. Cette organisation permet un bon partage des informations et des bonnes pratiques, et les réunions sont appréciées des responsables administratifs des composantes. Cependant, les personnels indiquent encore des difficultés pour appréhender les missions de chaque service, faute de diffusion d'un organigramme complet incluant les récentes modifications.

Les nombreuses évolutions dans l'organisation qui se sont progressivement mises en place ont permis de rationaliser le fonctionnement de l'université dans les domaines suivants :

- la création de la direction de la formation et de la vie universitaire composée du service pilotage de l'offre de formation et du service aux étudiants, qui est saluée comme un élément d'amélioration notable dans le fonctionnement des services de l'université au service des étudiants, avec le guichet unique ;
- le rattachement du service juridique à la direction générale, avec trois domaines traités comme les instances, les marchés, les conventions. Ce service, qui s'est étoffé depuis peu, travaille en collaboration avec le fonctionnaire sécurité défense pour toute la partie de validation des conventions ;

---

<sup>21</sup> Un vice-président a été nommé de 2016 à 2020, puis un nouveau fin 2021, deux chargés de mission ont été nommés en 2021 et le bureau des RI a été transformé en service.

- la nomination d'un directeur des SI et du numérique : fonction dévolue jusqu'en 2020 à un enseignant-chercheur. Cette nomination devait permettre la normalisation du fonctionnement dans ce domaine. Or, ce n'est pas le cas. Les décisions en matière de développement du numérique restent du seul ressort du président et de la DGS, sans mise en place d'un comité spécifique chargé d'étudier les besoins en amont.
- la transformation du bureau des relations internationales en un véritable service.

Par ailleurs, compte tenu de la cyberattaque dont a été victime l'université et de la survenue de la pandémie de Covid, les priorités ont été données à la sécurité du système et à l'accès des étudiants aux cours en ligne. Le système d'information de la recherche n'est ainsi toujours pas mis en place.

Des efforts ont été réalisés dans l'organisation du service de la communication, à la suite des précédentes recommandations du Hcéres : rattachement de ce service au président et positionnement au sein de son cabinet. Cependant, **le comité relève l'absence de plan annuel de communication formalisé et partagé**. Son élaboration permettrait pourtant à l'université de choisir le vecteur de communication le plus pertinent. Il existe également un nombre important d'intervenants en communication relativement autonomes, notamment pour les réseaux de diffusion internes. Cette situation a pour conséquence une surabondance des informations qui sont transmises. L'université est consciente qu'un travail doit être réalisé dans ce domaine, notamment au sujet de la *newsletter* générale. Des évolutions voient le jour, mais elles sont très récentes. Un premier bilan de ce fonctionnement pourra être utilement réalisé l'an prochain.

**Le comité recommande à l'université de mettre en place un comité d'orientation et de coordination du système d'information et du numérique. Il lui recommande également de diffuser en interne les organigrammes fonctionnels retravaillés récemment à l'occasion de la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep), pour rendre lisible l'organisation de l'université, notamment auprès des nouveaux arrivants.**

**Référence 5. « L'établissement porte une politique globale de la qualité. »**

## 6/ Un remarquable outil d'identification des risques à mettre au service d'une politique globale de la qualité, aujourd'hui très lacunaire

Lors de la préparation de l'évaluation, l'université a demandé la modulation de l'évaluation sur cette thématique en invoquant sa « stratégie particulière liée à son potentiel humain et ses caractéristiques de taille ». Pourtant, l'établissement reste bien tenu de prendre en compte la question de la politique globale de la qualité.

L'université a fait le choix de structurer sa politique qualité autour de deux axes importants. D'une part, l'établissement a soutenu les projets de certification de certains outils ou structures (plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle, plateforme Stella Mare pour la production scientifique, Institut d'administration des entreprises [IAE], qui disposent d'une certification ISO 9001). Cependant, il n'y a pas de volonté à ce stade d'étendre la certification à d'autres services ou composantes. D'autre part, des approches fondées sur la notion de risque ont, elles, fait l'objet d'une réflexion en profondeur. Un travail remarquable a été produit en matière d'identification des différents risques : la cartographie des risques<sup>22</sup> existante permet de repérer les vulnérabilités avec un niveau de détails élevé. Elle constitue un riche outil de soutien au pilotage et d'aide à la décision. Cette réflexion analytique en matière de risques représente un socle robuste pour des analyses prospectives.

La politique qualité de l'établissement semble donc résumée à quelques certifications ISO au périmètre limité et à cet outil détaillé d'analyse de risques. Le pilotage par la donnée est certes important, mais également réducteur. Le comité regrette que la politique qualité n'évoque rien au sujet de la prise en compte de l'étudiant, de la transparence en matière de gouvernance et de l'amélioration continue. L'exercice d'autoévaluation réalisé pour produire le RAE aurait pu être une occasion favorable de mener une large réflexion collective. Si la démarche semble avoir été alimentée en données par de nombreux interlocuteurs

<sup>22</sup> Documents complémentaires au RAE : analyse des risques et cartographie des risques.

rencontrés lors de la visite, il est regrettable que tous n'aient pas pu prendre connaissance de l'entièreté du RAE et se l'approprier<sup>23</sup>.

**Le comité recommande à l'université d'étendre la politique qualité dans l'ensemble des services et des composantes, en y associant largement les personnels et les étudiants et en la fondant sur la notion d'amélioration continue.**

**Référence 6. « L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré. »**

## 7/ Des outils de pilotage qui permettent à l'université de connaître ses marges de manœuvre

L'université de Corse a choisi de confier la direction des affaires financières à l'agent comptable. Cette organisation n'est pas liée uniquement à une difficulté de recrutement, mais surtout au besoin d'une chaîne efficace de la dépense. Cette organisation s'est accompagnée de la création d'un service facturier, mais pas d'un contrôle allégé de la dépense. Un travail sur les procédures et l'analyse des risques a également été conduit.

L'université disposait d'un budget de 65,7 M€ en 2020 et de 69,1 M€ en 2021 (produits du compte financier de 2021). La majorité de ses recettes proviennent des subventions de l'État (70 %) et de la collectivité (24 %). De manière dérogatoire au droit commun, la collectivité finance l'ensemble des investissements immobiliers, les crédits de fonctionnement, les bourses et projets de recherche, l'aide à la vie étudiante. Cette dernière subventionne également le plan de développement de la langue corse. Ce type de financement a été favorable à l'université et lui a permis de disposer des moyens nécessaires à la réalisation d'une grande partie de ses projets.

Les charges de personnel sont en forte augmentation, en partie en raison des mesures nationales de revalorisation. Elles représentent près de 80 % des dépenses en 2020 et 81 % en 2021. Cependant, l'université respecte son plafond d'emplois (567,27 emplois utilisés pour un plafond à 628 au budget rectificatif 2 de 2022). Un modèle de prévision de sa masse salariale sur 5 ans lui permet de calculer de manière précise les coûts de GVT (glissement, vieillesse, technicité), d'adapter sa campagne d'emplois ou d'appliquer les nouveaux régimes indemnitaires (Ripec - régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs, Rifseep - régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État). De plus, la taille de l'établissement favorise une bonne connaissance des personnels. Ces aspects lui permettent de dégager des marges de manœuvre, notamment pour augmenter les indemnités et atteindre en 2022 les cibles fixées nationalement à 2027. En revanche, l'engagement professionnel n'est pas pris en compte dans les grilles d'attribution. Le comité souligne l'importance du travail orchestré par la présidence du CAC restreint avec l'appui d'une cellule consacrée au suivi des travaux du CA.

La situation financière de l'université fait l'objet d'un suivi régulier. Les indicateurs sont fournis à la demande par le service du pilotage opérationnel, directement rattaché au directeur général des services, ancien responsable de la cellule de pilotage et qui dispose d'une bonne maîtrise des bases de données. Le pilotage de l'exécution budgétaire est réalisé par l'intermédiaire de la trésorerie et du suivi des restes à payer. Son résultat net est resté positif et en augmentation jusqu'en 2021. Ce résultat s'élève à 3 653 k€ en 2021 malgré une conjoncture difficile du fait de la pandémie. La situation est moins positive en 2022, car les prévisions affichent un solde déficitaire de 6 323 k€ au budget rectificatif 2. L'université finance avec sa trésorerie le démarrage des projets de recherche, les dépenses devant être couvertes par justificatifs sur les exercices ultérieurs. Deux mégaprojets (métiers du bois et espèces invasives) ne sont pas non plus financés en 2022. Si la trésorerie de l'établissement a permis ces anticipations, le financement de ces derniers projets mérite une attention particulière dans la mesure où la collectivité de Corse annonce une réduction de ses subventions<sup>24</sup> et souhaite que l'université finance davantage de dépenses sur ses ressources.

<sup>23</sup> Visite sur site.

<sup>24</sup> Visite sur site.

En 2021, ses ressources propres sont en augmentation du fait des nouvelles modalités de financement de l'apprentissage (+ 61 %). Mais il faut signaler la baisse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers (-73 %) et celle des prestations de recherche (-93 %).<sup>25</sup> L'université a mis en place un forfait d'heures pour l'animation des projets liés à la recherche, qui a permis un doublement des crédits exécutés au cours de la période 2016-2021 (40,4 M€) par rapport à la période précédente. Il faut noter la faiblesse des recettes liées à la formation continue.

La procédure de préparation budgétaire est très encadrée. Pour l'année 2021, la lettre de cadrage a été présentée au conseil d'administration en juillet 2020 après une réunion de préparation bilan avec les unités budgétaires. L'établissement affiche une construction budgétaire autour d'objectifs fixés avec les unités budgétaires (20) et les centres de responsabilité, à partir du principe de financement des coûts récurrents auxquels s'ajoutent les projets validés. Il existe des contrats d'objectifs internes avec les composantes, qui s'appuient sur des analyses ciblées. L'université dispose d'une analyse des coûts (type P2CA), mais il n'est pas clairement indiqué si des mesures ont été prises pour réduire certains coûts. La consommation des heures complémentaires n'est pas encore suivie de manière informatique, faute d'implantation des outils adéquats. Ce suivi mérite d'être amélioré, compte tenu de la dérive constatée dans certaines composantes<sup>26</sup>.

Les interlocuteurs du comité apprécient unanimement les réunions mises en place dans le cadre du dialogue de gestion. En revanche, le manque d'explications dans les arbitrages réalisés est regretté et peut être source de frustration. **L'université gagnerait à rendre les modes de prise de décisions plus lisibles et transparents.**

**Le comité recommande à l'établissement d'accélérer le suivi des services aux enseignants et d'améliorer la transparence dans les arbitrages qui sont faits.**

**Référence 7. « La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels. »**

## 8/ Une politique de recrutement à clarifier

Dans sa mise en œuvre, la politique de ressources humaines paraît plus participative et transparente pour les enseignants-chercheurs que pour les personnels Biatss, grâce à un travail approfondi avec le CAC en formation restreinte. Cependant, le travail d'analyse fonctionnelle et hiérarchique conduit avec l'aide d'un prestataire extérieur a permis de clarifier les emplois et les activités de l'ensemble des personnels<sup>27</sup>, mais aussi de faciliter l'égalité dans les attributions indemnitaires et de se donner un objectif de repyramidage à horizon 2026. La question de l'intégration des personnels contractuels fait également partie des priorités. Le dialogue RH qui accompagne le dialogue de gestion permet d'avoir une vision exhaustive de la situation des personnels, de l'évolution de la structure à court terme (arrivées/départs), de leur activité et des besoins de formation en particulier. **C'est un outil de travail très complet, qui mérite d'être salué et peut être davantage exploité. Le comité recommande de s'appuyer sur cet outil pour mettre en place un mouvement interne avec publication des postes offerts au mouvement<sup>28</sup>.**

Le bilan social a été produit régulièrement jusqu'en 2020, les problèmes liés à la pandémie n'ont pas permis de l'éditer depuis. Ce dernier bilan<sup>29</sup> a été revu pour donner davantage d'informations, des comparaisons et des éléments d'évolution. Il fait état de 651 personnels, parmi lesquels on trouve 401 enseignants, dont 56 % de titulaires, et 250 Biatss, dont 74 % de titulaires. L'âge moyen des personnels enseignants est légèrement inférieur au niveau national (45,4 ans contre 49 ans), tout comme celui des Biatss (41,2 ans contre 47 ans). Cette situation n'exclut pas quelques problèmes liés aux départs à la retraite, auxquels l'université est attentive.

Le nombre de personnels non titulaires est important chez les enseignants puisqu'ils représentent 43,6 %, pour une moyenne de 31,7 % au niveau national. Le nombre de non titulaires a augmenté ces dernières années,

<sup>25</sup> La baisse des prestations de recherche constatée entre 2020 et 2021 est conjoncturelle car liée à deux singularités, à savoir une prestation très importante avec l'Office de l'Environnement de la Corse en 2020 et l'impact décalé de la crise sanitaire en 2021.

<sup>26</sup> Visite sur site.

<sup>27</sup> Rédaction des fiches de poste et des organigrammes.

<sup>28</sup> Visite sur site.

<sup>29</sup> Le bilan social 2021 n'ayant pas pu être réalisé pour l'évaluation, les données sont celles du bilan social 2020.



passant de 104 ETPT<sup>30</sup> annuels en 2018 à 128,7 en 2021. L'université s'efforce de limiter le nombre de contractuels, mais elle rencontre des difficultés pour trouver certaines compétences, compte tenu de sa situation géographique et de la concurrence du secteur privé. C'est pourquoi les non-titulaires bénéficient d'un régime indemnitaire établi selon un barème voté en conseil d'administration. Un effort a été produit également pour clarifier leur situation avec la publication de plusieurs guides (livret d'accueil, chartes de gestion des contractuels). Un plan d'ouverture de postes aux concours a été mis en place avec des aides en matière de formations pour les plus anciens. Il n'en demeure pas moins que **la question de l'endorecrutement est manifeste et que la politique de recrutement de l'université doit sérieusement être questionnée au regard de ses besoins en matière de recherche.**

La campagne d'emploi est pilotée par la présidence du conseil académique restreint. Elle associe les responsables des différentes structures de formation et de recherche. Actuellement, les ratios de l'établissement montrent un sous-encadrement en professeurs par rapport à la moyenne nationale (22,9 % contre 36,1 %), une surreprésentation des maîtres de conférences (77,1 % contre 63,9 %) et des enseignants du second degré (37,7 % contre 19,1 %). L'université n'a pas entamé de travail de rééquilibrage.

L'établissement est plutôt féminisé (44,7 % contre 39 % au niveau national), et la question de la parité fait partie des projets RH avec un dispositif de décharge au retour des congés maternité. Au niveau des enseignants, les femmes représentent 45 % des maîtres de conférences, 20 % des professeurs et 56 % des enseignants du second degré. C'est au niveau des professeurs que leur pourcentage est à améliorer (20 % à l'université de Corse contre 26 % au niveau national).

Plusieurs dispositifs permettent à la DRH de proposer des actions de formation : les entretiens d'évaluation, les dialogues RH, les besoins réglementaires. Il faut souligner les dispositifs particuliers prévus pour les nouveaux maîtres de conférences ou les formations au management. Il est dommage que les actions possibles ainsi que la procédure d'inscription ne soient pas mieux connues de certains personnels.

L'université a mis en place le télétravail depuis 2019, à raison d'une journée par semaine. Cette organisation des services est d'autant plus intéressante qu'un certain nombre de personnels n'habitent pas dans la ville de Corte. Des discussions sont en cours pour une extension à deux journées, alors que les organisations syndicales souhaiteraient un télétravail étendu à trois jours par semaine.

En matière de risques psychosociaux, un réseau d'aide et un référent ont été mis en place. Ce dispositif est mal connu et mériterait de bénéficier d'une meilleure information auprès des personnels. Les représentants des personnels devraient à cet égard jouer un rôle de diffusion plus important, mais ils manquent eux-mêmes de connaissance des dispositifs existants. **Le comité recommande à l'université d'organiser un mouvement interne transparent et d'améliorer la communication d'informations relatives aux actions de formation et à la politique d'aide aux personnes en difficulté.**

**Référence 8. « L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement. »**

## 9/ Une stratégie immobilière volontariste

L'université est implantée sur quatre sites (Corte, site principal ; Grand Bastia, *Stella mare* et Inspé ; Ajaccio, centre de recherche scientifique de Vignola et Inspé ; Cargèse, institut d'études scientifiques). Elle dispose de près de 4 400 m<sup>2</sup> de surface utile brute. L'université indique que 79 % de son parc est considéré dans un état satisfaisant<sup>31</sup>. Les charges de fonctionnement sont maîtrisées et la thématique du patrimoine est intégrée à toutes les opérations conduites en raison de la nomination d'un vice-président qui se consacre spécifiquement à la transition énergétique et au développement durable. Cette maîtrise devrait permettre une diminution du coût de fonctionnement par mètre carré pendant la période du contrat. S'agissant de la mise en sécurité, 100 % des avis des commissions de sécurité sont favorables.

<sup>30</sup> Équivalent temps plein travaillé.

<sup>31</sup> Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2021-2026, p. 48.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière développe de manière détaillée les orientations de l'établissement en la matière. Il est issu d'une réflexion collective permettant de lier la problématique immobilière à la stratégie de développement de l'établissement au regard du territoire. Il est élaboré en articulation avec d'autres documents de pilotage stratégique, européens, nationaux et territoriaux notamment la collectivité de Corse, l'État, l'Europe, le Mesri, la commune de Corte. Les discussions avec la ville de Corte ont d'ailleurs fait évoluer le projet de construction d'un troisième campus. Au lieu d'un campus hors de la ville de Corte, le nouveau schéma s'oriente vers une densification des campus existants, des restaurations de leurs bâtiments et une intégration dans la ville dans l'esprit d'une « Ville-Université ». Le RAE, tout comme d'autres documents <sup>32</sup>, témoigne de l'importance de la question immobilière pour le développement de l'université, tant en ce qui concerne les infrastructures de recherche que pour la formation ou la vie étudiante<sup>33</sup>. Les conventions tripartites permettent d'avoir une vision détaillée des projets sur cinq ans. La nouvelle convention était en préparation lors de la visite. Celle-ci porte sur la période 2023-2027 et pourrait s'accompagner d'une augmentation des surfaces de l'ordre de 10 000 m<sup>2</sup>, ce qui risque de provoquer une nouvelle augmentation des charges de fonctionnement. L'université est consciente de l'augmentation des coûts en matière de construction ou d'aménagement. **Un travail d'optimisation des surfaces doit être engagé, en prenant en compte en particulier l'évolution des besoins, compte tenu de l'augmentation éventuelle du nombre de jours de télétravail.**

Un plan de sobriété énergétique a été élaboré et présenté aux composantes. En revanche, l'université n'a pas élaboré de plan « handicap ». Le plan vert en reste quant à lui au niveau de la prise de conscience. La précédente convention a favorisé les opérations de réhabilitation des bâtiments administratifs et de formation, mais aussi de ceux consacrés à la recherche (*Stella Mare*, par exemple). Entre 2015 et 2018, 14 300 m<sup>2</sup> ont été ajoutés.

La direction du patrimoine, de la logistique et de la prévention suit l'ensemble des questions ayant trait à l'immobilier avec une équipe composée de 24 agents. En l'absence de compétences nécessaires en interne, et étant donné que l'université est maître d'ouvrage en ce qui concerne la conduite des projets, cette direction a conclu un accord-cadre avec un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage depuis 2019. Les outils informatiques déployés sont efficaces et bien utilisés. L'université dispose ainsi d'une connaissance détaillée du parc immobilier et du suivi des coûts de fonctionnement, ce qui lui permet d'évaluer de manière précise sa trajectoire financière pluriannuelle.

Au regard des comparaisons nationales, il apparaît que les ratios d'occupation des locaux<sup>34</sup> sont peu satisfaisants, en particulier pour les locaux administratifs, mais pas seulement. Les taux d'occupation annuelle des bâtiments et des amphithéâtres pourraient aussi être améliorés selon les études de la direction. **Le comité recommande à l'établissement de poursuivre le processus de rationalisation de l'utilisation des locaux.**

---

<sup>32</sup> Annexes du DAE : Schéma directeur immobilier et d'aménagement — Livre 1 : schéma directeur et PPI — Livre 2 : plan d'action énergie et patrimoine. Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2021-2026 (Octobre 2021).

<sup>33</sup> Sur les objectifs du schéma directeur de la vie étudiante ou du plan de mobilité étudiante.

<sup>34</sup> Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2021-2026, p. 49.

## Conclusion du domaine « pilotage stratégique et opérationnel »

### 1) Forces

- Un positionnement régional affirmé et solide, élaboré en tenant compte des besoins du territoire, et décliné de manière opérationnelle dans l'ensemble des missions.
- Un cadre structurant résultant de la convention tripartite, en appui aux stratégies de développement des activités de l'établissement.
- Un ancrage local conforté par la symbiose avec la ville de Corte dans le cadre du concept de Ville-Université.
- Une organisation de la gouvernance interne revue, avec des évolutions bénéfiques.
- Des dialogues de gestion et de RH de qualité et un suivi de la masse salariale efficace.
- Une stratégie immobilière bien définie et alignée avec le positionnement territorial très marqué.

### 2) Faiblesses

- Une absence de projet d'établissement dépassant le positionnement régional.
- Un positionnement à l'international qui manque de stratégie globale.
- Une absence de processus effectifs de suivi de la convention tripartite (comités non opérationnels).
- Un manque d'indicateurs et de tableaux de bord de suivi permettant d'analyser la trajectoire prospective de l'établissement.
- Une absence d'instance de pilotage et de développement du système d'information (schéma directeur du numérique).
- Une fragilité dans le financement des nouveaux projets en lien avec la baisse des subventions de la collectivité.
- Des difficultés pour trouver des compétences adaptées aux besoins.
- Un manque de lisibilité des processus de décisions.
- Une politique de la qualité qui n'a pas encore fait l'objet d'un investissement suffisant de la part de l'établissement, bien que cette lacune ait déjà fait l'objet d'une recommandation dans le précédent rapport d'évaluation du Hcéres.

### 3) Recommandations

- Définir un projet d'établissement qui explicite les objectifs prioritaires, qui inclue toute la communauté universitaire et qui dépasse le positionnement régional pour améliorer le rayonnement de l'université, ce dont ne manquera pas de bénéficier le territoire corse.
- Mieux structurer et simplifier la communication interne et externe.
- Mettre en place un comité d'orientation et de coordination du système d'information et du numérique pour assurer le portage politique de ce domaine en lien avec le DGS.
- S'appuyer sur le renforcement de la gouvernance du domaine des relations internationales pour affirmer une stratégie dans ce domaine.

- S'appuyer sur les premières actions de suivi pour élaborer une démarche qualité à l'échelle de l'établissement.

# La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

## Référence 9. « La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. »

### 1/ Des activités de recherche fortement tournées vers l'interdisciplinarité et les besoins du territoire corse, pour partie au détriment d'une politique aux autres échelles

En matière de recherche, l'université se fixe pour ambition de «répondre aux grands défis actuels de la société», qu'ils soient spécifiques au territoire insulaire corse, ou qu'ils relèvent d'attendus nationaux et internationaux. Pour ce faire, répondant à une stratégie de spécialisation, elle a choisi de concentrer sa production scientifique autour de 8 «projets structurants», tous pluridisciplinaires, qui fondent son identité dans la durée<sup>35</sup>. Pour mettre en œuvre cette politique, l'université de Corse a réparti et organisé les moyens et les compétences qu'elle lui consacre en 4 unités de recherche<sup>36</sup> (2 rattachées à titre principal aux SHS, 1 aux ST, 1 aux SVE), dont les deux plus importantes («SPE» en ST, «LISA» en SHS), se répartissent à parts égales 90 % des effectifs de l'université (147 enseignants-chercheurs [EC]), et sont en cotutelle avec le CNRS. Ce dernier apporte son soutien au moyen de 4 chercheurs (1 en SHS, 3 en ST) et 13 ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) CNRS (5 en ST, 8 en SHS). Les unités de recherche sont soutenues par 4 plateformes de recherche<sup>37</sup>, 3 unités d'appui à la recherche<sup>38</sup>, ainsi qu'une fédération de recherche<sup>39</sup>, ces 4 dernières entités étant partagées avec d'autres tutelles (CNRS, Université Côte d'Azur, Inrae).

Cette politique, symbiotique avec les attendus des partenaires territoriaux, porte incontestablement ses fruits. Au cours de la période de référence de l'évaluation, ce dispositif a permis de conduire 15 projets de recherche interdisciplinaires significatifs, financés par l'ANR, la Fondation de France, l'OHM littoral méditerranéen, le CPER ou la collectivité de Corse. Dans le cadre de la fédération de recherche «environnement et société», 3 programmes expérimentaux — des projets interdisciplinaires censés répondre à des problématiques territoriales — ont été également incubés en lien avec la convention tripartite 2018-2022. Dans le cadre des investissements d'avenir, l'université a réussi à faire reconnaître son expertise, au travers notamment de projets d'excellence portés avec des partenaires<sup>40</sup>. Récemment, en 2022, le projet Uniti (UNiversité pour la transformation au service des territoires Insulaires), établi à partir de 3 axes<sup>41</sup> forts de la politique scientifique de l'université, a été lauréat de la 2<sup>e</sup> vague de l'AAP ExcellenceS (PIA4).

<sup>35</sup> Ils portent sur : « territoires, ressources, acteurs », « Identités, cultures : les processus de patrimonialisation », « champs ondes mathématiques et applications », « énergies renouvelables », « feux », « gestion et valorisation des eaux en Méditerranée », « ressources naturelles » & « simulation informatique et systèmes ubiquitaires ».

<sup>36</sup> UMR 6240 Lisa (lieux identités espaces activités), UR 7311 EMRJ (équipe méditerranéenne de recherche juridique), UMR 6134 SPE (sciences pour l'environnement), UR 7310 Bioscope (Corse méditerranée dynamique des infections en milieu insulaire). Le RAE indique la création en 2019 d'une nouvelle équipe émergente dans le domaine du sport.

<sup>37</sup> Ces 4 plateformes sont improprement qualifiées de « technologiques » dans le RAE (p. 23), alors qu'il s'agit pour l'essentiel de plateformes de recherche, de natures très diverses. Il s'agit de : « Stella Mare » pour l'ingénierie écologique marine et littorale (qui est présentée dans le RAE à la fois en tant que plateforme technologique et UAR), les stations énergétiques « Myrte » et « Paglia Orba » pour le stockage des énergies dites renouvelables, la Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses « M3C » et la plateforme de géomatique « Locus » pour les interactions Hommes-Milieus.

<sup>38</sup> Il s'agit de : « Institut d'études scientifiques de Cargèse », « MSHS Sud-Est », plateforme halieutique « Stella Mare ». Il est à noter que les entretiens ont mis en évidence des relations encore trop ténues avec la MSHS Sud-Est.

<sup>39</sup> « Environnement et Société »

<sup>40</sup> Notons en particulier : LabEX « Entreprendre » (en science sociales, piloté par l'U. de Montpellier) ; LabEX DRHIM qui regroupe les observatoires hommes-milieus (OHM) de l'INEE ; l'université est impliquée dans l'OHM « Littoral méditerranéen » axé sur l'étude de l'urbanisation et de l'anthropisation côtière en méditerranée (UMR SPE, UMR Lisa) ; participation à l'ÉquipEX DURASOL piloté par le CEA sur le vieillissement des composants et systèmes solaires photovoltaïques (UMR SPE).

<sup>41</sup> Il s'agit de : 1. ressources naturelles, 2. tourisme durable, 3. territoires insulaires méditerranéens

La synthèse des évaluations de la recherche par le Hcéres note par ailleurs une très bonne reconnaissance nationale de l'unité mixte de recherche (UMR) SPE dans plusieurs secteurs de recherche identifiés parmi les projets structurants de l'établissement<sup>42</sup>, ainsi que sa forte implication auprès des acteurs de son territoire. L'UMR Lisa est reconnue nationalement pour ses activités pluridisciplinaires en lien avec le patrimoine corse. Enfin, en raison de leurs résultats, parfois aussi de leurs distinctions et de leur labellisation, les 4 plateformes de recherche et les 3 unités d'appui et de recherche (UAR) contribuent activement à la visibilité nationale et internationale de l'université. **Compte tenu du nombre d'EC affectés à l'université, ce sont là des résultats significatifs. Ils témoignent d'une bonne articulation entre la politique scientifique de l'établissement et les attentes de ses partenaires académiques et territoriaux.**

Si de toute évidence, les 8 projets structurants et interdisciplinaires de l'université lui permettent d'établir une signature scientifique lisible et visible, certaines interrogations demeurent toutefois depuis la précédente évaluation. **En premier lieu, l'orientation volontariste en direction de l'interdisciplinarité pose la question du soutien simultané accordé à la recherche disciplinaire.** L'examen des données fournies par le RAE ne permet pas de saisir dans quelle mesure l'université a été attentive à ce sujet au cours de la période évaluée. Par ailleurs, on note un très fort alignement entre les attendus régionaux, la politique scientifique de l'établissement et les principaux axes de recherche des 2 UMR qui regroupent l'essentiel de l'activité et des ressources humaines. **Si la Corse constitue pour l'université son territoire d'expérimentation scientifique privilégié — ce qui est positif à bien des égards — il ne faudrait pas pour autant qu'elle soit la destination exclusive des résultats de sa recherche, au risque de limiter son rayonnement national et international, dont ne peut que bénéficier son territoire. Il y a là un équilibre à fixer et à atteindre,** qui n'est pas non plus clairement énoncé dans le RAE. **Dans cette perspective, le comité recommande de s'appuyer davantage sur les succès, la visibilité et l'attractivité des plateformes et des unités d'appui et de recherche (UAR), qui sont des exemples concrets et reconnus de la politique de différenciation de l'établissement et lui permettent de rayonner au-delà de son cadre territorial de prédilection.** Enfin, la visite sur site a montré qu'en dépit de ses 3 programmes ambitieux, la FR « environnement et société » éprouve beaucoup de difficultés à fédérer les enseignants-chercheurs, ce qui fragilise sa gouvernance.

## 2/ Des partenariats institutionnels denses, en lien avec la stratégie territoriale

Selon sa propre formule dans le RAE, au cours du contrat 2016-2021, « l'université de Corse s'est attachée à sécuriser et à développer » ses partenariats avec divers organismes (établissements publics à caractère scientifique et technologique [EPST] et établissements publics à caractère industriel et commercial [Épic]). Cela vaut en particulier pour le CNRS, qui a reconnu ses 8 projets structurants, avec lequel elle partage la tutelle de ses 2 UMR, de 3 UAR et de la FR. La coopération avec le CNRS, encadrée par les conventions 2013-2017 et 2018-2022, se concrétise par un soutien significatif de 7 ETPT<sup>43</sup> titulaires CNRS au cours de la période, ainsi que par l'association étroite de cet organisme national de recherche (ONR) au projet Unifi. À des degrés divers, dans le cadre d'opérations plus resserrées, l'université collabore avec l'Inrae<sup>44</sup>, l'Inserm et le CEA ; et prévoit la signature prochaine d'une convention avec l'Ifremer. Ces coopérations donnent lieu selon les cas à l'appui de personnels et au financement de contrats doctoraux. L'établissement a su aussi tisser des liens étroits avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), ainsi qu'avec les universités Côte-d'Azur et Aix-Marseille, par le partage de 2 UAR pour la première et d'un projet de fusion de l'UR Bioscope dans l'UR UVE pour la seconde, ce dernier offrant des perspectives de développement intéressantes dans le domaine de la santé. Le périmètre et la densité de ces relations sont des marqueurs positifs de la qualité et de la visibilité scientifique des activités de l'université de Corse, et répondent à la stratégie de spécialisation tournée vers les besoins du territoire. **Le comité recommande de poursuivre cette politique partenariale dans les années à venir, au moyen notamment des financements obtenus dans le cadre d'Unifi, mais aussi par une participation active aux programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) qui intéressent directement les projets structurants de l'établissement et les spécialités des plateformes.**

<sup>42</sup> Il s'agit de : énergies renouvelables, feux, hydrologie-écologie, caractérisation et valorisation des substances naturelles, systèmes complexes en informatique.

<sup>43</sup> Équivalent temps plein travaillé.

<sup>44</sup> La convention-cadre 2013-2022 avec l'Inrae sera prochainement reconduite. Elle est complétée par une convention spécifique dans le cadre de la cotutelle de la FRES. Quatre programmes de recherche significatifs ont été réalisés en collaboration avec les organismes de tutelle : Innov'Agrumes, Protec'Agrumes, VHE sur l'hépatite E, MED-INLOCAL.

### 3/ Une faible internationalisation des activités de recherche

Au cours de la période de référence de l'évaluation, l'internationalisation des activités de recherche a été principalement menée à l'aide de deux partenariats : le Réti, qui fédère près de 30 universités insulaires à travers le monde, et l'association de recherche et de coopération « Euro-Méditerranéenne » réunissant les universités de Toulon, Nice, Corse, Sorbonne Université (à travers l'institut de la mer de Villefranche), Gênes, Pise et Turin. Cette politique, tournée vers la Méditerranée et l'insularité, s'exprime également au travers de diverses initiatives : le consortium des universités euro-méditerranéennes TÉTHYS coordonné par Aix-Marseille Université, le programme Erasmus+ d'enseignement et de formation, les échanges bilatéraux avec certaines universités étrangères (Pise, Gênes, Sardaigne, Innsbruck), les financements de chercheurs invités, la reconnaissance des « expériences internationales » au moyen du référentiel d'équivalence horaire (REH). Par ailleurs, on note que deux chargés de mission dans le domaine des relations internationales ont été nommés en 2021, dont un spécifiquement pour s'occuper des relations avec l'Italie. **Lors de sa précédente évaluation, le Hcéres recommandait de « structurer les relations internationales », notamment dans le domaine de la recherche. Les résultats accomplis aujourd'hui paraissent pourtant assez ténus, et ne peuvent s'expliquer uniquement par les effets de la crise Covid.** À ce sujet, la synthèse des évaluations de la recherche par le Hcéres relève également que l'inscription des recherches des unités dans des projets européens ou nationaux est à développer.

**Il reste manifestement des efforts à réaliser pour accroître « l'attractivité et la visibilité de l'université dans un écosystème de l'ESR mondialisé », de « promouvoir une dynamique plus marquée d'internationalisation de ses missions et [de] renforcer au moyen d'expérimentations nouvelles, ambitieuses et soutenables son identité scientifique<sup>45</sup> ».**

### 4/ Une politique limitée pour l'essentiel en matière de science ouverte et de pratiques responsables

Le récent positionnement en matière de pratiques responsables dans les domaines de la recherche et de l'innovation se traduit par plusieurs initiatives : désignation d'un référent « intégrité scientifique » (RIS) en 2018, constitution d'un comité d'éthique (2018), nomination d'un référent « déontologie » et d'un référent « lanceur d'alerte » (2022). Les actions menées par le RIS au cours de la période 2020-2023 ont conduit à la conception et à la réalisation des « principes éthiques de la thèse », ainsi qu'à la mise en œuvre d'un cycle de conférences sur l'intégrité scientifique<sup>46</sup>.

Dans le champ des sciences ouvertes, l'université a constitué en 2021 un groupe de travail piloté par un chargé de mission, avec pour objectifs de devenir signataire de la DORA<sup>47</sup>, ainsi que d'obtenir le label européen HRS4R.

**Au stade actuel de développement de ces différentes mesures, dont certaines sont réglementaires, il est difficile d'apprécier les actions auxquelles elles ont donné lieu et leur impact réel. Le comité ne peut donc qu'encourager l'établissement à les soutenir de manière significative et concrète.**

---

<sup>45</sup> RAE, p. 31.

<sup>46</sup> Deux conférences ont eu lieu en 2022 et 2023. Source : 20 230 512 — Rapport Activités B Garnier.

<sup>47</sup> Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (<https://www.ouvrirlascience.fr/declaration-de-san-francisco-sur-levaluation-de-la-recherche/>). On peut se demander si la CoARA (*coalition for advancing research assessment*), plus large et plus récente, ne serait pas plus appropriée à cette politique, et ce en dépit du fait que ces déclarations ne font pas des sciences ouvertes l'objet principal de leurs intentions.

## Référence 10. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche. »

### 5/ Un modèle économique de la recherche insuffisamment maîtrisé

Selon le modèle de financement spécifique du cadre tripartite, les ressources allouées par l'établissement aux entités de recherche, en dehors des ressources propres qu'elles peuvent engendrer elles-mêmes au travers des contrats ou des AAP, proviennent en grande partie des crédits de l'État et de la collectivité de Corse, dans des proportions qui paraissent satisfaisantes aux directions desdites entités. Depuis 2012, l'université a modifié en profondeur son organisation budgétaire afin d'en améliorer la connaissance, le pilotage et le suivi (unité budgétaire unique pour la recherche, les centres de responsabilités, les opérations par projet, la codification analytique). Le dialogue budgétaire, l'allocation annuelle des moyens et son suivi donnent lieu, pour chaque entité (UR, plateformes, UAR et FR), à la rédaction d'un contrat d'objectifs internes et de moyens dans lequel figurent de manière détaillée pour chaque projet les crédits de fonctionnement, de RH et d'investissement sollicités auprès de l'établissement<sup>48</sup>. Il s'agit d'une organisation originale, qui favorise une approche « par projet » de l'allocation des moyens, dont les unités sont également satisfaites. Toutefois, elle n'échappe pas à certaines failles, notamment lorsqu'il s'agit d'accompagner le développement de structures, comme *Stella Mare*, dont les ressources humaines sont aujourd'hui contractuelles et non pérennes. **Le comité recommande, comme le souligne le RAE, de veiller à approfondir le niveau de connaissance des recettes et des dépenses des centres de responsabilité, de porter une attention spécifique aux frais de gestion et au préciput, dans le cadre d'un modèle économique de la recherche mieux établi et mieux maîtrisé. Pour cela, le comité recommande à l'université de se doter d'un système d'information spécifique à la recherche.**

### 6/ Des efforts engagés efficacement en direction de l'appui au montage de projets

L'université a souhaité renforcer ses capacités de financement de la recherche par une action de veille, ainsi qu'une aide au montage de projets nationaux, européens et internationaux, au moyen de sa stratégie de différenciation, de ses liens forts avec les acteurs de son territoire ainsi que de l'attractivité de ses plateformes et de ses UAR. Depuis 2020, cela s'est traduit par la transformation de la direction de la recherche et du transfert (DRT) en direction de la recherche, du transfert et de l'innovation (DRTI), dans laquelle une cellule consacrée au montage de projet et constituée de deux personnels supplémentaires a été créée. Par ailleurs, des mesures indemnitaires incitent les enseignants-chercheurs au montage de tels projets. Enfin, un appui spécifique est apporté par l'établissement au montage de manifestations scientifiques, au moyen d'un service « événementiel » aujourd'hui fondu dans le service de la communication. Toutes ces mesures ont contribué au doublement du chiffre d'affaires contractuel au cours de la période 2016-2021, ce qui est significatif. **Le comité recommande à l'université de poursuivre les actions engagées de manière à pérenniser les compétences en matière de montage de projets contractuels.**

## Référence 11. « Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes. »

### 7/ Une priorité forte accordée à l'innovation et à l'ouverture de la science à la société au cours de la période de référence

L'université affirme une volonté forte de valoriser ses travaux de recherche et d'innovation, et de tisser des liens étroits avec la société civile et les acteurs socioéconomiques du territoire. Ces priorités se sont traduites par la nomination, respectivement en 2022 et en 2021, d'un vice-président « innovation » et d'un vice-président « science avec et pour la société » (SAPS), assurant les responsabilités auparavant confiées à des chargés de mission. De plus, depuis 2021, un budget annuel est alloué par l'université à cette politique. La DRTI est mobilisée pour soutenir des appels à propositions de recherche (APR) internes à destination des chercheurs et des enseignants-chercheurs sur chacun de ces sujets : l'APR Paol'Innov (60 K€ en 2021 et 40 K€ en 2022) doit

<sup>48</sup> Le contrat fourni à titre d'exemple pour l'UMR SPE (budget 2023) présente de nombreuses lacunes dans le tableau de financement et ne permet pas d'apprécier la réalité des crédits accordés à l'unité.



soutenir la prématuration de projets innovants issus des laboratoires de recherche ; lancé en 2022, l'APR interne SAPS (budget de l'ordre de 50 K€) est consacré au développement des sciences participatives au sein de l'établissement. Certains des projets menés sont ainsi pensés en interaction avec les acteurs associatifs (par exemple, *Girandella di a lingua, e Ghjurnate di a lingua corsa*)<sup>49</sup>.

Pour organiser la mise en œuvre de sa politique d'innovation, l'université s'appuie d'une part sur ses plateformes et d'autre part sur différents outils et partenariats :

- une implication dans la fondation universitaire créée en 2011, qui a pour objectif le développement de l'esprit entrepreneurial, l'internationalisation des compétences, le transfert des savoirs et la promotion de la créativité. C'est un lieu de co-construction de projets au plus près du monde économique pour répondre au mieux à ses besoins, notamment par le soutien à la création de chaires (4 depuis 2016)<sup>50</sup> ;
- l'hébergement d'espaces d'échanges entre parties prenantes créés avec l'appui de la fondation : Fab Lab pour le développement du numérique sur le territoire (2015), espaces de travail partagés, pôle Pépite de la Fondation chargé du développement entrepreneurial sur l'île (2014) ;
- une collaboration active avec l'incubateur régional *Inizià* dont l'université est membre fondateur depuis 2014.

L'université a créé en 2016 le pôle « innovation et développement » (PID) pour mener sa politique d'innovation et de valorisation, en assurant la promotion à travers le territoire et accompagner les parties prenantes.

De plus, l'appel à projets interne Paol'Innov a pour vocation de stimuler les liens entre les laboratoires de recherche et les structures de valorisation, notamment l'incubateur *Inizià*, par la conception de projets innovants qui pourraient participer au développement économique (brevets, créations de startup). À ce jour, il a surtout permis d'impliquer et de sensibiliser les chercheurs.

Les quatre plateformes dont dispose l'université (*Stella mare*, *Myrte/Paglia Orba*, *Locus* et *M3C*) offrent des possibilités de soutien de la politique d'innovation de l'université, mais elles sont utilisées de façon inégale. *Stella Mare* (médaille de l'innovation du CNRS en 2021) est indéniablement le principal levier. Sans éluder les quelques collaborations qu'elle peut entretenir avec l'UMR SPE ou la DRTI, ses activités propres laissent peu de place aux relations plus nourries qu'elles pourraient éventuellement nouer avec les autres structures. La plateforme énergétique *Myrte*, très active par le passé, semble aujourd'hui trop peu exploitée au regard des actuels enjeux liés à la transition énergétique.

Des indicateurs de transfert technologique (startup, déclarations d'inventions, brevets, licences d'exploitation) sont évalués et des «projets opérationnels» relatifs au développement socioéconomique sont mentionnés dans la convention tripartite. Le RAE rapporte une multiplication par deux, au cours des 6 dernières années, du portefeuille de projets de l'université gérés par la Satt Sud-Est, ce qui constitue une progression remarquable<sup>51</sup>. Cependant, pour les 4 brevets déposés, un seul l'a été au cours des 4 dernières années, et une seule licence d'exploitation a été accordée au cours de cette même période (2 sur la période des 6 dernières années). **Le comité recommande donc à l'université d'affirmer et de formaliser sa stratégie en matière d'innovation, par exemple en définissant des objectifs quantitatifs pour les indicateurs de transfert, des critères de réussite pour les projets opérationnels, et en planifiant les moyens alloués à la conduite de cette politique. Toutes les plateformes de recherche devraient participer à terme à la mise en œuvre de cette stratégie.**

En parallèle, la SAPS constitue un enjeu majeur pour l'université de Corse, socle de sa mission relative au partage des connaissances, et à la mise en œuvre d'une recherche répondant aux attentes de la société. L'hébergement de la mission SAPS au sein de la DRTI facilite l'intégration de cet enjeu dans l'ensemble des projets. Le territoire reste la cible privilégiée de ces initiatives donnant à l'université un rôle assumé de transmission et de promotion de la culture scientifique auprès de la société corse. L'université a signé en février 2022 la charte des sciences et recherches participatives en France. Elle a reçu le label SAPS du MESR en 2022 avec une dotation de 88 K€<sup>52</sup>, récompensant les multiples initiatives de médiation scientifique organisées par

<sup>49</sup> Synthèse recherche, DER

<sup>50</sup> Depuis 2016, les chaires portées par la Fondation sont les suivantes : « développement des territoires et innovation » ; « solidarités et Innovations » ; « esprit méditerranéen Paul Valéry » en lien avec l'UMR CNRS LISA ; une chaire sur la confiance numérique avec l'UR EMRJ (depuis 2018) et une chaire sur les mutations et Innovations territoriales avec les UMR CNRS LISA et SPE (depuis 2021) – RAE, p. 36.

<sup>51</sup> 53 projets — RAE, p. 38.

<sup>52</sup> Synthèse recherche, DER

l'établissement et ses partenaires locaux : fête de la science ; tribune des chercheurs ; journées de présentation des ouvrages scientifiques de l'université de Corse ; organisation de conférences grand public à l'université et dans plusieurs localités du territoire ; journées portes ouvertes des plateformes de recherche en sont quelques exemples. Certains de ces événements sont organisés sous l'égide de la Fondation et dans le cadre des activités des chaires qu'elle soutient, au service de la réflexion et des échanges. D'autres, ont été entièrement financés par la collectivité de Corse : le projet Sape, par exemple, a permis la conception d'outils pour la diffusion des savoirs en SHS (mallette archéologique 3D, patrimoine médiéval, *serious game*, savoir-faire traditionnels). **Un socle solide d'outils et de vecteurs de la culture scientifique est donc en place, ce qui a permis à l'établissement d'être récompensé par sa labellisation SAPS en 2022. Pour gagner en visibilité et en efficacité, le comité recommande à l'université de formaliser une feuille de route associant toutes les composantes, qui permette de mener des travaux de recherche participative fondés sur sa production scientifique<sup>53</sup> et de réaliser une autoévaluation objective de cette démarche.**

## 8/ Des partenariats territoriaux solides et des possibilités de développement à envisager

La dynamique instaurée par l'université en matière d'innovation repose sur des collaborations étroites avec des acteurs régionaux : l'agence de développement économique de la Corse (Adec), la Satt Sud-Est, l'incubateur régional *Inizià*, les pôles de compétitivité (risques, CapÉnergies, PASS et Mar-PACA). La fondation universitaire, dont les membres et donateurs sont des acteurs économiques régionaux, promeut l'entrepreneuriat et l'innovation, par exemple grâce au financement annuel d'un « challenge innovation », de chaires, l'allocation de bourses de création d'entreprise et le soutien à la politique internationale de l'université. Les acteurs économiques régionaux jouent un rôle essentiel de prescripteurs par rapport aux besoins territoriaux (intelligence économique, mise en place d'une filière liège et bois ou ouverture d'une filière agroécologie dans l'école d'ingénieurs PaoliTech), et sont mobilisés pour accueillir des étudiants et les recruter le cas échéant, ou stimuler la production de valeur. L'incubateur *Inizià* a accompagné la création de deux startup émanant directement des travaux de recherche de l'université et la Satt Sud-Est a détaché une correspondante à l'université, travaillant en étroite collaboration avec la DRTI et le VP « innovation », afin de faciliter la détection des possibilités. La multiplication des acteurs, l'articulation de leurs missions et de leurs champs d'intervention, et leur soutien à la politique d'innovation de l'université, confirment l'inscription forte de cette dernière dans son territoire. La formalisation d'une stratégie en matière d'innovation pourra élargir cette politique partenariale aux groupes nationaux, voire internationaux. L'université héberge relativement peu de bourses Cifre (6 au cours de la période actuelle sur les 135 thèses en cours). **Le comité recommande à l'établissement de structurer des collaborations en étendant le périmètre des entreprises partenaires, pour gagner en ressource et en rayonnement. De manière générale, la définition d'une stratégie en matière d'innovation pourra bénéficier utilement d'une réflexion spécifique sur sa stratégie de recherche partenariale avec les entreprises.**

**Référence 12. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. »**

## 9/ Une politique de ressources incitative pour l'innovation et l'inscription de la science dans la société

Comme vu précédemment, la transformation de la direction de la recherche et du transfert (DRT) en une direction de la recherche, du transfert et de l'innovation (DRTI) forte de 3 agents supplémentaires, a permis d'organiser une mission consacrée à l'ingénierie et au montage de projets de recherche sur guichet (tous guichets confondus) afin d'accompagner les enseignants-chercheurs dans leurs démarches administratives, juridiques et financières de réponse aux appels à proposition de recherche. Par ailleurs, l'université attribue à ces derniers un forfait d'heures (8h à 16h pour la responsabilité d'un projet scientifique national et 16h à 32h pour la responsabilité d'un projet international)<sup>54</sup> pour assurer la responsabilité de ces projets.

<sup>53</sup> Les 5 projets financés dans le cadre de l'APP interne lancé en 2022 sur les SAPS ciblent essentiellement des actions de médiation.

<sup>54</sup> RAE, p. 40.

L'université consent un effort important pour la construction et la promotion des liens entre science et société (voir ci-dessus 7/) : pôle SAPS ; nomination d'un VP SAPS ; mise en place d'un réseau interne de correspondants SAPS dans les 13 composantes de l'établissement ; création d'un outil de recensement des actions ; labellisation SAPS du MESR obtenue en 2022. **Le comité recommande à l'université de prendre appui sur ce nouveau contexte pour élaborer une feuille de route qui lui permettra de développer des travaux de recherche participative et de définir les modalités de pilotage de ses actions. Pour ce faire, le comité recommande à l'établissement de développer des projets interdisciplinaires « sciences et société », qui sont au fondement de sa stratégie de recherche.**

La plateforme géomatique Locus (interactions hommes-milieus) et la médiathèque culturelle de la Corse et des Corses (M3C) ont vocation à soutenir ces démarches. Les structures de l'université sont régulièrement mobilisées pour l'accueil du public et la participation de l'établissement à des comités territoriaux (parc régionaux et naturels) et culturels permet de partager l'expertise développée au travers des travaux de recherche, qui trouvent aussi des terrains d'expérimentation dans les communes rurales de l'île. L'établissement est aussi en charge de la valorisation et de la transmission du patrimoine culturel, historique et linguistique de la Corse, en déployant une politique permanente de valorisation scientifique et pédagogique des fonds documentaires ou patrimoniaux (bibliothèque numérique en archives ouvertes, salle d'immersion virtuelle pour les contenus muséographiques, par exemple)<sup>55</sup>. **Le comité recommande à l'université de conforter son positionnement en tant qu'acteur de référence pour le développement social, culturel et économique du territoire par la mise en œuvre d'actions de médiations scientifiques et de travaux de recherche participative, en veillant à définir les modalités de pilotage de ces actions.**

## 10/ Une politique de soutien aux activités de transfert encore en structuration

Une chargée de mission détachée par la Satt Sud-Est travaille auprès de la DRTI et du VP « innovation », plus particulièrement sur la gestion de la propriété intellectuelle, les formalités de déclarations d'invention et la détection des possibilités de valorisation dans les laboratoires. Les collaborations établies avec la Satt Sud-Est, les pôles de compétitivité, la fondation et l'incubateur régional *Inizià* soutiennent incontestablement des actions de transfert et de valorisation. Cependant, à ce stade il n'existe pas de politique de transfert formalisée et objectivée, ce qui peut expliquer le bilan relativement mitigé (6 brevets, 2 startup issues de l'incubateur *Inizià*, dans lesquels l'université est partie prenante). Comblé cette lacune est un réel défi pour l'université, du fait de la nature du tissu économique de l'île, essentiellement constitué de PME et de TPE avec une faible composante industrielle. Au-delà des collaborations déjà établies, l'université doit encore structurer et formaliser un niveau d'ambition de sa politique de transfert.

Les travaux en prestation et les projets de recherche collaborative avec les entreprises sont des leviers d'action qui peuvent être plus largement utilisés. Les plateformes (notamment, *Myrte* et *Paglia Orba* dans le domaine de la transition énergétique) offrent à l'université des possibilités qui n'ont pas encore été exploitées et qui mériteraient d'être plus largement discutées avec les grands partenaires, tels que CEA et EDF.

**L'université a mis en place un certain nombre d'outils pour faciliter le transfert des activités de recherche vers le monde économique. Le comité recommande à l'établissement de définir une politique de soutien aux activités de transfert intégrant des indicateurs de performance pour améliorer l'efficacité des outils déjà mis en place. La mise en œuvre du projet PIA Uniti, finalement lancé début 2023, et la récente formalisation d'une stratégie partenariale et internationale pourront contribuer à la définition de cette politique.**

---

<sup>55</sup> RAE, p. 40.

## Conclusion du domaine « politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société »

### 1) Forces

- Une politique de recherche qui répond aux besoins exprimés par les partenaires territoriaux et se complète par des actions propres choisies par l'université.
- Des activités de recherche en sciences pour l'environnement qui marquent la différenciation scientifique de l'université, constituent un élément fort de sa stratégie territoriale et sont une signature de l'établissement.
- Une politique très active en matière de « science avec et pour la société » et de médiation scientifique sur le territoire.
- Des compétences fortes dans les secteurs thématiques ayant trait aux énergies renouvelables, aux feux, à l'hydroécologie, à la caractérisation et à la valorisation des substances naturelles et aux systèmes complexes en informatique, par le biais de plateformes à fort rayonnement national et international, comme la plateforme Stella Mare.
- Un renforcement de l'appui à la recherche par la création de la DRTI et l'élaboration de contrats d'objectifs internes et de moyens avec les laboratoires.
- Un niveau important de financement des projets et des initiatives par les différents partenaires (Collectivité, EPST).

### 2) Faiblesses

- Un ancrage territorial fort, qui à certains égards réduit le champ d'activité et de rayonnement de la recherche.
- Une masse critique insuffisante de certains laboratoires qui pose la question de leur pérennité sous ce format.
- Une politique à l'international insuffisamment établie en matière de recherche, qui ne permet pas de faire rayonner à l'étranger la signature scientifique de l'établissement.
- L'absence de système d'information dans le domaine de la recherche.
- Des liens faibles avec la MSHS Sud-Est.
- Une structure d'emplois présentant des failles, qui fragilisent notamment certaines plateformes.

### 3) Recommandations

- Poursuivre le travail autour de l'identité scientifique pour élargir le spectre d'activité de l'université et définir une politique à son échelle globale.
- Reprendre le projet de fédération de recherche « environnement et société » avec les acteurs.
- Poursuivre la structuration des relations avec les partenaires académiques (en particulier avec Inrae).
- Définir à l'échelle de l'établissement un réel plan d'action pour mieux accompagner le développement des plateformes et le pilotage de leurs diverses trajectoires, afin de les positionner plus nettement comme points forts de la stratégie globale et de l'attractivité de l'université.
- Mettre en œuvre un système d'information dans le domaine de la recherche.
- Élargir les partenariats externes au-delà du milieu économique local.

- S'appuyer sur le récent portage politique en matière d'innovation pour susciter une plus large adhésion de la communauté à cet objectif.

# La politique de formation tout au long de la vie, de vie étudiante et de vie de campus

**Référence 13. «L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie.»**

## 1 / Un portage politique bicéphale pertinent de l'offre de formation et de la vie étudiante

L'offre de formation proposée par l'université est essentiellement concentrée dans la ville de Corte. Cette offre de formation est pluridisciplinaire dans le but de permettre au plus grand nombre de lycéens souhaitant poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur, de le faire au plus proche de leur domicile familial. Plus de 35 % des étudiants inscrits à l'université sont boursiers sur critères sociaux<sup>56</sup>. Pour dispenser ces formations, le rapport du nombre de vacataires employés par l'université avec le nombre de permanents est extrêmement élevé, ce qui fragilise les formations (700 vacataires par an en moyenne au cours des cinq dernières années, contre 600 permanents<sup>57</sup>). L'offre de formation repose sur 30 conventions avec d'autres partenaires régionaux ou nationaux lui permettant de se renforcer et de s'enrichir, mais également d'offrir des perspectives de poursuite d'études aux étudiants.

**L'université a fait le choix pertinent de répartir les dossiers du domaine de la formation entre deux vice-présidences** (à savoir, une vice-présidence «formation et vie de campus» et une vice-présidence «vie étudiante»), et d'accompagner cette répartition par une restructuration des services centraux consacrés à ce domaine. Ce choix a permis de faciliter les prises de décision et de professionnaliser le suivi des dossiers. L'entente et l'articulation fluide des acteurs de ce domaine ont également un rôle important dans l'efficacité de ces derniers. **Les orientations stratégiques en matière d'offre de formation sont définies en axes, eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels méthodiquement suivis par le service pilotage de l'offre de formation créé en février 2020.** Ces orientations stratégiques ont été votées par les membres du CA et diffusées aux composantes de formation pour leurs mises en œuvre.

## 2 / Un déploiement hétérogène de l'offre de formation

Même si le travail reste à faire en 2<sup>e</sup> cycle, l'établissement mène depuis 2019 une politique de déploiement de l'approche par compétences pour les formations de 1<sup>er</sup> cycle (voir bilans de l'évaluation des formations de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles du Hcéres). L'ambition de l'université est de mettre en place une évaluation des compétences des apprenants dans le cadre de la future offre de formation déployée à compter de septembre 2024.

Depuis 2018, les enjeux liés au développement durable sont également bien intégrés au sein de l'offre de formation accréditée de l'université de Corse. De la même manière, des actions de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique sont régulièrement menées auprès des étudiants de 2<sup>e</sup> année de licence depuis la rentrée 2021. Concernant la formation tout au long de la vie (FTLV), **le comité recommande de faire en sorte que l'offre de formation soit ouverte à la formation continue afin de permettre à l'université de répondre à la forte demande du territoire**, à laquelle elle n'est actuellement pas en mesure de répondre. Il s'agira de permettre aux salariés de s'inscrire aux formations dispensées. Pour ce faire, **le comité recommande de décentraliser les compétences de gestion de la FTLV dans les composantes de formation pour pouvoir augmenter le nombre de contrats de formation continue.** Enfin, le projet de création d'un groupement d'intérêt public (GIP), regroupant l'université de Corte, le Cnam, les chambres de commerce et des opérateurs de compétences (OPCO), pour proposer des formations diplômantes et des actions de formations qualifiantes, mériterait d'être repensé en tenant compte de cette subsidiarité avec les composantes de formation.

<sup>56</sup> RAE, p. 41.

<sup>57</sup> RAE, p. 5.

Une révision de la politique de l'université dans les domaines des acquisitions de connaissances et compétences en langue et de leurs certifications a été menée. La création d'un département LANSAD en est l'un des aboutissements. Le renforcement des études de 1<sup>er</sup> cycle en langue, notamment anglaise, offre aux étudiants la possibilité de s'ouvrir à des stages à l'étranger. La récente volonté de l'établissement de définir et d'afficher une stratégie internationale a été annoncée par la nomination d'une vice-présidence chargée du domaine de l'international. Cette volonté est désormais à traduire en éléments concrets. **Le comité recommande à l'université d'accroître le nombre de codiplômations, de développer la mobilité obligatoire inscrite dans les cursus, ainsi que d'augmenter le nombre de cours dispensés en langue étrangère.**

Comme l'indique le bilan de l'évaluation des formations de 1<sup>er</sup> cycle par le Hcéres, l'adossement à la recherche est trop limité pour un grand nombre de formations de 1<sup>er</sup> cycle. Les activités de l'unique école doctorale, multidisciplinaire et adossée à l'ensemble des unités de recherche de l'université de Corse, sont déterminantes et méritent de la part de celle-ci une attention particulière. **Le comité recommande à l'université d'élaborer un document de cadrage de « la formation à et par la recherche » à l'échelle de l'établissement, pour harmoniser les pratiques en son sein, ainsi que dans les formations de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles.**

### 3 / Un positionnement qui s'affirme au sein de l'environnement local dans le domaine de la santé et à faire évoluer au-delà du périmètre régional pour les autres formations

L'institut universitaire de santé (IUS) de l'université est engagé dans la réforme des études de santé qui, par application du décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, est effective à l'université de Corse depuis la rentrée universitaire 2020. Les deux voies d'accès aux formations de santé (PASS et LAS) ont été construites en complémentarité avec une majeure « santé » et une mineure « sciences de la vie » pour la PASS ; une majeure « sciences de la vie » et une mineure « santé » pour la LAS. La mise en place d'un premier cycle complet est en cours<sup>58</sup>. L'absence d'un CHU en Corse amène l'université à signer une convention-cadre avec les universités de Paris, Nice, Montpellier et Marseille pour la poursuite des études au-delà de la première année. La réforme des études de santé est ainsi un élément structurant pour l'université de Corse, qui a su mettre en place un portage politique solide au sein de l'Institut universitaire de santé (IUS). **La 5<sup>e</sup> convention tripartite 2023-2027 signée le 6 novembre 2023, octroie une dotation de 2,5 M€ et de 40 postes à l'université, notamment pour faire aboutir son projet d'ouverture de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année de médecine et ainsi pouvoir proposer un premier cycle complet d'études en santé.**

Pour ce qui concerne les autres formations, et pour mieux prendre en compte les besoins socioéconomiques du territoire, des représentants de ce secteur participent aux différentes instances de l'université. Par ailleurs, la mise en place systématique de conseils de perfectionnement, régis par une « charte des conseils de perfectionnement » élaborée et votée en CFVU en 2022, a favorisé l'adéquation entre les maquettes de formation et les besoins des futurs employeurs. Les échanges avec la Collectivité sur son soutien au développement des formations sont également nombreux. **Le comité recommande à l'université de s'appuyer sur les leviers mis à disposition par la convention tripartite et sur ses liens avec la collectivité de Corse pour mener à bien le projet d'ouverture du 1<sup>er</sup> cycle complet d'études en santé et gagner en attractivité (auprès des étudiants, des enseignants-chercheurs, et dans la perspective d'appels à projets).**

---

<sup>58</sup> Signature de la 5<sup>e</sup> convention tripartite d'application (période 2023/2027) le 6 novembre 2023 en présence de la ministre de l'ESR, Sylvie Retailleau, annonçant l'ouverture d'une 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année des études de santé.

**Référence 14. « L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. »**

## 4 / Des pratiques pédagogiques à améliorer par l'élaboration d'un cadre de suivi et la mise à disposition d'outils

L'ambition de l'université de Corse de mener une politique axée sur la qualité pédagogique se matérialise par la présence dans son équipe de gouvernance d'un VP « ingénierie pédagogique ». Néanmoins, les éléments d'une stratégie tournée vers des dispositifs de nature à questionner et à améliorer les pratiques pédagogiques sont absents. **Aussi, le comité recommande à l'université de définir un cadre incitatif pour que les enseignants construisent des scénarios pédagogiques adaptés aux caractéristiques des étudiants, diversifient leurs pratiques pédagogiques et que l'approche par compétences soit déployée de manière générale dans toutes les formations de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles. Dans cette perspective, le comité recommande également de mettre en place un accompagnement des équipes pédagogiques par des professionnels de l'ingénierie pédagogique.** Même si la grande majorité des enseignements a lieu en présentiel, l'établissement dispose déjà d'outils permettant à ses enseignants d'innover dans leurs méthodes pédagogiques : le « campus numérique » en est un exemple, mis à disposition des apprenants et de leurs enseignants, notamment composé d'une plateforme pédagogique permettant les échanges de documents et de questionnaires par parcours de formation, d'un outil de classes virtuelles, d'un e-portefolio, etc.

Par ailleurs, la restructuration de l'offre de formation à l'apprentissage des langues récemment engagée a permis d'augmenter le nombre d'heures d'enseignements (96 heures au moment de l'évaluation par le comité, pour 72 heures initialement<sup>59</sup>), mais également de proposer des approches pédagogiques tenant compte de la diversité des profils des apprenants. **Le comité recommande à l'établissement d'étendre cette réflexion à des dispositifs de nature à personnaliser les parcours d'études des étudiants.**

## 5 / Une politique de soutien à la formation en alternance qui porte ses fruits

L'université possède son propre centre de formation en apprentissage (CFA). Comme cela a également été relevé dans l'évaluation des formations (voir bilan de l'évaluation des formations de 2<sup>e</sup> cycle du Hcéres), **la formation en alternance est un des points forts de l'établissement, qui a mené ces dernières années une véritable politique volontariste.** Il a ainsi proposé une prise en charge des frais d'inscription de tous les étudiants-alternants, une aide à la mobilité internationale des étudiants-alternants lorsqu'elle était obligatoire, une aide au transport et une aide au double logement.

Le nombre croissant d'étudiants en alternance (378 en 2018, 406 en 2019, 447 en 2020 et 457 en 2021) représente désormais 9 % des inscrits de l'université, ce qui correspond au seuil à ne pas franchir pour garantir un taux d'encadrement pertinent de ces publics. La réussite au diplôme préparé, correspondant à 95 % des étudiants en alternance au cours de la période 2016-2021, ainsi que le taux d'insertion professionnelle dans les 6 mois suivants le dernier cursus suivi, estimée à 80 % des étudiants en alternance, sont des indicateurs fiables de cet encadrement efficace.

**Référence 15. « L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle. »**

## 6 / Un pilotage de l'offre de formation renforcé et efficace

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation de l'université de Corse sont bien suivies et analysées par le service chargé du pilotage de l'offre de formation. Ce service a notamment mis en place plusieurs outils de suivi et de pilotage à disposition des composantes de formation pour leur permettre

<sup>59</sup> RAE, p. 51.



d'assurer un pilotage personnalisé et un suivi qualitatif des formations proposées au regard de la réussite étudiante. À titre d'exemple, à la rentrée 2020, le contrat pédagogique de réussite a été déployé auprès de tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle. Ce contrat est dématérialisé, par l'intermédiaire de l'application CONPERE, afin de faciliter son accessibilité.

Le bureau des enquêtes du service de pilotage de l'offre de formation a renforcé son savoir-faire en s'engageant dans une démarche qualité. Dans ce cadre, l'université a procédé à une certification ISO 9 001 de l'activité de sa plateforme d'orientation et d'insertion en 2017. Le CFA universitaire réalise également chaque année un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés sortants par la voie de l'alternance. À ce sujet, **le comité recommande d'harmoniser les enquêtes d'insertion professionnelle menées par les services centraux et celles menées par les composantes de formation pour permettre à l'établissement de gagner en lisibilité et en efficacité, et de réduire le nombre de sollicitations adressées aux diplômés.**

L'établissement mène de nombreuses actions de professionnalisation de ses formations, afin de faire de l'insertion professionnelle de ses étudiants un axe fort de sa politique. Elle est notamment travaillée en étroite interaction avec le territoire. En effet, 18 conventions de partenariats régionaux et 12 de partenariats nationaux étaient actives en 2022. Le bilan de l'évaluation du 2<sup>e</sup> cycle de formation par le Hcéres mentionne que « *ce sont particulièrement dans des domaines d'activité en développement sur l'île, tels le management, l'informatique, la santé et l'environnement que l'on observe les taux d'insertion des diplômés de second cycle les plus élevés (environ 90 %), témoignant de l'adéquation optimale de l'offre de formation de l'établissement avec les besoins du tissu socio-économique local* »<sup>60</sup>. La performance de l'offre de formation est également un élément auquel l'université prête une attention soutenue (contrat pédagogique de réussite, dispositifs OUI-SI, contrôle de connaissances sous la forme de contrôle continu) afin de faire réussir le plus grand nombre de ses étudiants.

**Concernant le suivi des étudiants en situation de handicap, le comité recommande d'élaborer un schéma directeur du handicap pour améliorer l'accompagnement de ces étudiants à besoins spécifiques.**

**Référence 16. « L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. »**

## 7 / Une politique de RH dans le domaine de la formation à revoir pour sécuriser l'offre de formation

À partir de 2015, l'université a développé sa politique d'accompagnement et de formation des enseignants et enseignants-chercheurs et a créé un diplôme d'université « devenir un acteur de l'Université di Corsica ». Ce cursus a été suivi par 36 enseignants-chercheurs recrutés depuis 2018, ce qui est un élément très positif dans la formation des enseignants du supérieur aux dispositifs pédagogiques.

Depuis 2016, l'université cherche à valoriser les activités pédagogiques des enseignants à partir du référentiel d'activités. À cet effet, la « commission référentiel » du CA examine les demandes de valorisation des missions pédagogiques déposées par les enseignants et enseignants-chercheurs. Cependant, la forte tension en ressources humaines que connaît l'université ne lui permet pas de mener à bien sa politique de formation. En effet, en 3 ans (de 2020 à 2022), deux candidatures pour une demande de congé pour projet pédagogique ont été déposées, mais n'ont pas pu aboutir pour cause de déficit en ressources humaines dans la discipline concernée<sup>61</sup>. La soutenabilité de l'offre de formation repose sur les enseignants et enseignants-chercheurs permanents, mais également et surtout sur le recrutement de nombreux vacataires d'enseignement (700 vacataires par an en moyenne pour les 5 dernières années). Le nombre de personnels non titulaires est important chez les enseignants puisqu'ils représentent 43,6 %, pour une moyenne de 31,7 % au niveau national<sup>62</sup>.

<sup>60</sup> Rapport d'évaluation du 2<sup>e</sup> cycle de formation - Université de Corse

<sup>61</sup> RAE, p. 56.

<sup>62</sup> Les charges totales en personnel représentaient en 2021 81% des dépenses de l'université.

Une programmation pluriannuelle des postes d'enseignants et enseignants-chercheurs à recruter dans les années à venir a été menée en 2019. **Cependant, le comité recommande de construire et de stabiliser une politique RH à l'échelle de l'établissement, qui permette d'assurer une offre de formation dépassant les compétences locales. Pour ce faire, un travail sur l'attractivité de l'université à l'égard des enseignants-chercheurs de tout le territoire national est à poursuivre.**

**Référence 17. «L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant.»**

## 8/ Une vie étudiante dynamique, soutenue et structurée dans le cadre d'un schéma directeur cohérent

Grâce à l'élaboration de son schéma directeur de la vie étudiante, adopté en 2019, l'université de Corse a restructuré sa politique en matière de vie étudiante et de campus<sup>63</sup>, notamment autour de la vice-présidence chargée de la vie étudiante et du «service aux étudiants». Les actions coconstruites avec les étudiants font l'objet d'un suivi régulier. La restructuration des services a permis d'accompagner les étudiants par la création d'un espace unique identifié, au sein duquel les différents services pour l'aide des étudiants — qu'elle soit pédagogique, sociale ou associative — assurent des permanences.

Le logement et les mobilités des étudiants ont été des axes majeurs d'orientation des politiques de la collectivité de Corse. Véritable ville-campus avec plus de 5 000 étudiants pour 8 000 habitants, Corte accueille en centre-ville et sur deux campus, un parc de logements du Crous composé de 7 résidences universitaires et de 6 logements loués à des propriétaires privés. Depuis 2020, pour pallier en partie cette offre insuffisante, la collectivité de Corse finance chaque année universitaire la gratuité des transports entre le domicile et le lieu d'études pour tous les étudiants et apprentis.

Les associations étudiantes<sup>64</sup>, au nombre d'une quinzaine, bénéficient d'un soutien fort de la part de l'université du fait de plusieurs facteurs : dotation de 45 000 € par an pour encourager les initiatives étudiantes dans le cadre du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes - FSDIE ; création d'un label «association» de l'université ; entretien d'un lien direct entre les étudiants, les services et vice-présidences adéquats — permis par la structuration politique et administrative ; proximité des étudiants entre eux au sein de l'établissement. Par l'intermédiaire du centre culturel universitaire, du service universitaire des activités physiques et sportives ou du service aux étudiants, l'université propose à ces derniers un nombre important d'activités.

L'accompagnement des étudiants et le soutien à la vie étudiante, s'appuient sur des services proches et réactifs, notamment pour le suivi de la réussite étudiante, et sur une vie associative active soutenue par l'établissement (voir ci-dessus). Pour les publics internationaux, la proximité, la réactivité des services et la vie associative constituent un véritable facteur d'attractivité et une aide non négligeable au bien-être<sup>65</sup>. Le SRI a, par exemple, créé un réseau de partenaires régionaux (Crous, Préfecture, CAF, CPAM) pour l'accompagnement de ces publics, rédigé des guides spécifiques pour les assister dans leur mobilité, et propose des événements de rencontre et de réseautage.

L'établissement dispose d'un service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Sumpps), composé d'un médecin et d'une infirmière. Lors de la crise Covid, il a pu mener des actions de vaccination. Il engage de nombreuses manifestations en faveur de la promotion de la santé, mais reste limité dans ses actions au regard de sa taille. L'offre de service pour les publics à besoins spécifiques, auparavant éparpillée dans différents services a été restructurée, suite à la crise Covid, et dans un souci d'intégration des démarches. C'est dans cet objectif qu'a été créé un bureau d'accompagnement, d'écoute et de soutien aux étudiants permettant un suivi et une aide plurielle (psychologique, matérielle, financière) au plus proche des besoins<sup>66</sup>. Par ailleurs, le partenariat entre la Collectivité de Corse et le bureau d'aide psychologique

<sup>63</sup> 4 axes structurent les actions : concevoir un pilotage novateur et coconstruit ; optimiser l'intégration des étudiants et leur autonomie ; accompagner les étudiants dans leur diversité et leur spécificité ; promouvoir des campus à vivre et du vivre ensemble.

<sup>64</sup> Ratio favorable d'environ une association pour 400 étudiants.

<sup>65</sup> L'université a accueilli 87 étudiants dans le cadre de séjours d'études (Erasmus+, PQEE et Free Moover) – RAE, p. 45.

<sup>66</sup> RAE, p. 60.

universitaire (BAPU) situé au centre-ville de Corte, permet d'offrir aux étudiants une offre de soin complémentaire (sage-femme, nutritionniste, tabacologue, psychologue et psychiatre).

Les activités sportives, culturelles et l'engagement étudiant sont valorisables dans la formation au travers d'un ECTS<sup>67</sup>. Ainsi, 45 % des étudiants de l'université pratiquent une activité sportive dans le cadre du Suaps. **Le manque de valorisation de l'engagement étudiant est néanmoins à regretter pour les doctorants, le comité recommande à l'université d'harmoniser la politique de valorisation de l'engagement pour tous les étudiants.**

Grace au soutien de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), de nombreux événements culturels, festifs, intégratifs sont organisés tout au long de l'année. Une partie de ces fonds est également attribuée à l'accompagnement social des étudiants. Dans ce même objectif, la Fondation de l'université de Corse contribue activement à soutenir les plus fragiles, permettant notamment une aide à la mobilité internationale.

Une volonté politique et administrative d'inclure les étudiants est constatée<sup>68</sup>. En raison de la proximité de l'université avec ses étudiants, les rapports sont fluides et rapides. Cette proximité et la taille de l'université expliquent un taux de participation aux élections élevé. Les étudiants participent aux élections, mais ne manifestent pas de volonté d'être davantage inclus dans la gouvernance qu'ils ne le sont actuellement (élus et VP étudiants), voyant une réponse déjà adéquate à leurs demandes.

La gouvernance de la vie étudiante et de la vie de campus, identifiée avec le binôme de VP et avec l'appui du guichet unique, permet un pilotage fluide de l'offre de service à l'étudiant. Cette offre de service bénéficie également de la présence au sein du guichet unique de partenaires, tels que le Crous et la ville de Corte, qui assurent des permanences. À long terme, il existe un projet politique de regroupement des services de l'université avec les services des partenaires dans ce lieu unique. **Le comité recommande à l'université de poursuivre ce travail, dans une temporalité qui permette de préserver l'entente entre les différents services.**

Les étudiants sont intégrés dans les différentes commissions de gestion de budget étudiant. L'ensemble des acteurs au service des étudiants bénéficient d'un soutien politique fort qui se traduit par un apport financier. Dans cet objectif, et de manière originale, une commission académique de la CVEC sous l'égide du rectorat et regroupant l'ensemble des acteurs, dont le Crous, a été mise en place.

La communauté étudiante est très soudée, aussi bien au niveau associatif qu'avec le reste de la communauté universitaire, l'identification à l'identité corse jouant un rôle fédérateur.

---

<sup>67</sup> Notation ACSEE (activités culturelles sportives engagement étudiant).

<sup>68</sup> Visite sur site.

## Conclusion du domaine « Politique de formation tout au long de la vie, de vie étudiante et de vie de campus »

### 1) Forces

- Une politique de la formation en alternance qui répond aux besoins du territoire.
- Un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) mis en application avec la participation des étudiants et du Crous.
- Un binôme VPVE-VPFVU identifié par les services et les étudiants, réactif, et permettant une répartition de la charge de travail dans ce domaine.
- Une politique d'accueil qui passe par un suivi individuel et la mise en place d'événements collectifs.
- Un taux de réussite des étudiants important.

### 2) Faiblesses

- Une tension très forte sur les postes d'enseignants au détriment de l'attractivité de l'établissement.
- Une absence de valorisation de l'engagement des doctorants.
- Une offre de formation accréditée qui n'est pas ouverte à la formation continue.
- Une absence de politique d'internationalisation des formations.

### 3) Recommandations

- Ouvrir l'offre de formation accréditée de manière globale à la formation continue.
- Développer les codiplomations, la mobilité obligatoire inscrite dans les cursus, ainsi que les cours dispensés en langue étrangère dans certaines formations.
- Définir un cadre incitatif en matière d'innovation pédagogique pour l'approche par compétences et former les équipes pédagogiques à l'ingénierie pédagogique.
- Harmoniser la politique de reconnaissance de l'engagement étudiant à tous les cursus.
- Élaborer un schéma directeur du handicap.
- Élaborer un document de cadrage de « la formation à et par la recherche » permettant à l'université d'harmoniser les pratiques dans l'établissement.

# Table des matières

<b>Avis du comité .....</b>	<b>3</b>
Forces principales.....	3
Faiblesses appelant une vigilance particulière .....	3
Recommandations principales.....	4
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
1/ Caractérisation de l'établissement et de son territoire.....	5
2/ Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié en 2017) .....	7
3/ Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement .....	8
<b>Le pilotage stratégique et opérationnel .....</b>	<b>9</b>
1/ Un positionnement marqué et défini en lien étroit avec le territoire dans un cadre conventionnel spécifique .....	9
2/ Un déficit de traduction opérationnelle du positionnement en objectifs stratégiques qui pourraient faire l'objet d'un suivi formalisé et structuré.....	10
3/ Des partenariats structurants avec l'ensemble des acteurs du territoire, mais sans dynamique à l'international.....	11
4/ Un positionnement en matière de responsabilité sociétale et de développement durable encore embryonnaire .....	13
5/ Une organisation de la gouvernance interne sur la bonne voie .....	13
6/ Un remarquable outil d'identification des risques à mettre au service d'une politique globale de la qualité, aujourd'hui très lacunaire.....	14
7/ Des outils de pilotage qui permettent à l'université de connaître ses marges de manœuvre	15
8/ Une politique de recrutement à clarifier.....	16
9/ Une stratégie immobilière volontariste .....	17
Conclusion du domaine « pilotage stratégique et opérationnel ».....	19
<b>La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société .....</b>	<b>21</b>
1/ Des activités de recherche fortement tournées vers l'interdisciplinarité et les besoins du territoire corse, pour partie au détriment d'une politique aux autres échelles .....	21
2/ Des partenariats institutionnels denses, en lien avec la stratégie territoriale .....	22
3/ Une faible internationalisation des activités de recherche .....	23
4/ Une politique limitée pour l'essentiel en matière de science ouverte et de pratiques responsables .....	23
5/ Un modèle économique de la recherche insuffisamment maîtrisé.....	24
6/ Des efforts engagés efficacement en direction de l'appui au montage de projets .....	24
7/ Une priorité forte accordée à l'innovation et à l'ouverture de la science à la société au cours de la période de référence .....	24
8/ Des partenariats territoriaux solides et des possibilités de développement à envisager.....	26
9/ Une politique de ressources incitative pour l'innovation et l'inscription de la science dans la société .....	26
10/ Une politique de soutien aux activités de transfert encore en structuration .....	27

Conclusion du domaine « politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société » .....	28
<b>La politique de formation tout au long de la vie, de vie étudiante et de vie de campus .....</b>	<b>30</b>
1 / Un portage politique bicéphale pertinent de l'offre de formation et de la vie étudiante .....	30
2 / Un déploiement hétérogène de l'offre de formation .....	30
3 / Un positionnement qui s'affirme au sein de l'environnement local dans le domaine de la santé et à faire évoluer au-delà du périmètre régional pour les autres formations .....	31
4 / Des pratiques pédagogiques à améliorer par l'élaboration d'un cadre de suivi et la mise à disposition d'outils .....	32
5 / Une politique de soutien à la formation en alternance qui porte ses fruits .....	32
6 / Un pilotage de l'offre de formation renforcé et efficace .....	32
7 / Une politique de RH dans le domaine de la formation à revoir pour sécuriser l'offre de formation .....	33
8/ Une vie étudiante dynamique, soutenue et structurée dans le cadre d'un schéma directeur cohérent .....	34
Conclusion du domaine « Politique de formation tout au long de la vie, de vie étudiante et de vie de campus » .....	36
<b>Table des matières .....</b>	<b>37</b>
<b>Liste des sigles .....</b>	<b>39</b>
<b>Observations du président de l'université de Corse Pasquale Paoli .....</b>	<b>42</b>
<b>Organisation de l'évaluation .....</b>	<b>45</b>

## Liste des sigles

### A

AAP	Appel à projets
AILES	Projet d'accompagnement à l'intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur
ANR	Agence nationale de la recherche
APC	Approche par compétences
Arc	Association de recherche et de coopération Euro-Méditerranéenne

### B

Biatss	(personnels) Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BU	Bibliothèque universitaire
BUT	Bachelor universitaire de technologie
BVE	Bureau de la vie étudiante

### C

CA	Conseil d'administration
Cac	Conseil académique
CAE	Contrat d'aménagement des études
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CFVU	Commission de la formation et de la vie universitaire
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CHU	Centre hospitalo-universitaire
Cifre	Convention industrielle de formation par la recherche
Cles	Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
Cned	Centre national d'enseignement à distance
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
ComUE	Communauté d'universités et établissements
COP	Conseiller d'orientation psychologue
CPER	Contrat de plan État-région
CR	Commission de la recherche
CRBSP	Comité de recherche biomédicale et santé publique
CRCT	Congés pour recherche ou conversion thématique
Crepss	Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRT	Centre de ressources technologiques
CSTI	Culture scientifique, technique et industrielle
CV	Curriculum vitae
CVAT	Cellule de veille et d'action pour le travail
CVEC	Contribution à la vie étudiante et de campus

### D

DD&RS	(label) Développement durable et responsabilité sociétale
DEG	Droit, économie, gestion
DGS	Direction générale des services
Dird	Dépenses intérieures de recherche et de développement
Dred	Direction de la recherche et des études doctorales
DREDI	Direction des relations extérieures et du développement international
DRH	Direction des ressources humaines
DRH-RS	Direction des ressources humaines et de la relation sociale
DRT	Direction de la recherche et du transfert

DRTI	Direction de la recherche, du transfert et de l'innovation
DSIN	Direction des systèmes d'information et du numérique
DU	Directeur/Directrice d'unité
DUT	Diplôme universitaire de technologie

## E

EA	Équipe d'accueil
EC	Enseignant-chercheur
ED	École doctorale
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
EquipEx	Équipement d'excellence
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i>
ERC	<i>European Research Council</i>
ERL	Équipe de recherche labellisée
ERP	Établissement recevant du public
ESRI	Enseignement supérieur, recherche et innovation
ETPT	Équivalent temps plein travaillé
EUR	École universitaire de recherche
ExcellencES	Excellences sous toutes ses formes

## F

Feder	Fonds européen de développement régional
FR	Fédération de recherche

## G

GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GPRH	Gestion prévisionnelle des ressources humaines

## H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches
HéqTD	Heures équivalent TD

## I

IAE	Institut d'administration des entreprises
IC2MP	(unité de recherche) Institut de chimie des milieux et matériaux de Poitiers
Idéfi	Initiative d'excellence en formations innovantes
IdEx	Initiative d'excellence
Insa	Institut national des sciences appliquées
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Inspé	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IP	Insertion professionnelle
I-Site	Initiative science innovation territoire économie
IUT	Institut universitaire de technologie

## L

LabCom	Laboratoire commun
LabEx	Laboratoire d'excellence
LANSAD	Langue vivante étrangère pour spécialistes d'autres disciplines
Lerded	(laboratoire commun) Laboratoire d'études, de recherche et de développement sur les étanchéités dynamiques
LMS	<i>Learning Management System</i>
LSH	Lettres et sciences humaines



## M

MdL	Maison des langues
MIPI	Mission d'ingénierie pour les projets internationaux
MSHS	Maison des sciences de l'Homme et de la société

## P

Pépité	Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PEPR	Programmes et équipements prioritaires de recherche
Persé	Prestations et échanges sur les ressources humaines du supérieur à l'usage des établissements
PEDR	Prime d'encadrement doctorale et de recherche
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
PPP	Projet professionnel personnalisé

## R

RAE	Rapport d'autoévaluation
RCE	Responsabilités et compétences élargies
Réti	Réseau d'excellence des territoires insulaires
RH	Ressources humaines
Rifseep	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

## S

SAPS	Sciences avec et pour la société
Satt	Société d'accélération du transfert de technologies
SCD	Service commun de la documentation
SDDD	Schéma directeur du développement durable
SDSI	Schéma directeur des systèmes d'information
SFR	Structure fédérative de recherche
SHE	Service handicap étudiants
Shon	Surface hors œuvre nette
SHS	Sciences humaines et sociales
SI	Système d'information
SID	Système d'information décisionnel
SPSI	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
Strater	Stratégie territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche
SUAPS	Service universitaire des activités physiques et sportives
Sumpps	Services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé
SWOT	(analyse) <i>Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats</i>

## U

UB	Unité budgétaire
UMR	Unité mixte de recherche
Uniti	UNiversité : pour la Transformation au service des territoires Insulaires méditerranéens
UPR	Unité propre de recherche
UR	Unité de recherche
USR	Unité de service et de recherche

## V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
VAPP	Validation des acquis personnels et professionnels
VP	Vice-présidence/Vice-président
VPE	Vice-président étudiant

# Observations du président de l'université de Corse Pasquale Paoli



UNIVERSITÀ DI CORSICA - PASQUALE PAOLI

LE PRÉSIDENT

Corte, le 29 février 2024

**Monsieur le Président du Haut Conseil de  
l'Évaluation de la Recherche et de  
l'Enseignement Supérieur**

Réf : DF/SZ/24-252

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord remercier les équipes du HCERES des départements formation, recherche et établissement pour l'organisation de l'évaluation de l'Université de Corse. Le choix d'une évaluation intégrée a permis d'avoir une cohérence d'ensemble depuis la période d'auto-évaluation jusqu'à l'élaboration de notre contrat d'établissement.

Concernant l'évaluation « établissement », je remercie le comité d'experts ainsi que la conseillère scientifique et les chargées de projet pour la qualité des échanges durant les trois jours de visite sur site. Près de soixante-dix entretiens ont ainsi été conduits mobilisant la communauté universitaire et ses partenaires institutionnels, scientifiques, académiques et professionnels que je remercie également pour leur forte implication et la disponibilité dont ils ont fait montre.

Je rappellerai au préalable que cette évaluation portait sur la période 2016-2021. Elle s'inscrit donc dans un contexte particulier puisqu'en 2020 un changement de gouvernance a eu lieu à l'Université de Corse. Ce décalage est regrettable puisqu'il impose à une nouvelle équipe de juger et justifier le travail de ses prédécesseurs. Si la gouvernance actuelle ne renie pas l'héritage et les ambitions de ces derniers, il n'en demeure pas moins qu'une nouvelle dynamique a été impulsée et qu'elle n'a été que partiellement prise en compte par le comité d'experts.

Je souhaite tout d'abord faire état des points forts et points faibles du processus d'évaluation tel qu'il a été conduit à l'Université de Corse :

Points forts :

- Un processus intégré qui permet de lier les trois volets de l'évaluation.
- Un processus qui permet de fédérer et de mobiliser les équipes dès la phase de rédaction du Rapport d'Auto Evaluation (RAE) de l'établissement.
- Un exercice permettant une réflexion collective sur la stratégie déployée par l'Université.
- Un processus d'évaluation qui a nécessité de penser une nouvelle méthodologie privilégiant le travail collectif et la mise en œuvre d'une ingénierie spécifique.
- Une période préparatoire bien organisée : importance notamment du courrier préalable demandant à l'Université de présenter les spécificités sur lesquelles elle souhaite attirer l'attention du HCERES.
- Malgré les observations qui seront détaillées ci-après, un rapport qui sera utile dans l'accompagnement de la stratégie et l'amélioration dans le pilotage de l'Université.



## UNIVERSITÀ DI CORSICA - PASQUALE PAOLI

### LE PRÉSIDENT

#### Points faibles :

- Un calendrier de l'évaluation non adapté au calendrier institutionnel de l'Université. Cela est dû à l'absence de synchronisation entre le calendrier de l'Université renouvelant tous les quatre ans sa gouvernance et le calendrier d'évaluation défini par le HCERES.
- Un processus bien trop long : novembre 2021, lancement de l'évaluation ; mai 2022, transmission du RAE ; mai 2023, visite sur site ; janvier 2024, transmission du rapport provisoire.
- Une navette relative aux erreurs factuelles inadaptée : l'organisation d'une visioconférence avec le comité d'experts aurait été bénéfique et aurait permis de corriger certaines assertions mal fondées, erreurs d'interprétation ou incompréhensions manifestes. Il est en effet surprenant de constater que certaines demandes de corrections n'aient pas été prises en compte malgré des éléments tangibles portés à la connaissance du comité.
- Certaines recommandations du comité d'experts ne sont pas d'un niveau stratégique dans la mesure où elles s'appuient sur des propos rapportés non vérifiés par les experts et relèvent de l'opinion voire de l'anecdotique.
- Alors qu'il était demandé à l'Université d'organiser des entretiens associant des partenaires internationaux, il est regrettable que la composition du comité d'experts n'ait pas permis que ces entretiens se tiennent en anglais.

Sans être exhaustif, je souhaite à présent exposer mes observations sur le fond du rapport d'évaluation.

Le rapport permet de réaffirmer le rôle moteur de l'Université de Corse au sein de son écosystème. Son positionnement spécifique, son fort ancrage territorial et son mode de contractualisation unique ont été relevés par le comité comme un levier évident de développement. Le comité a également pu apprécier la pertinence de sa stratégie de spécialisation scientifique en lien étroit avec les grands organismes de recherche et le rôle moteur de ses plateformes de transfert. L'attention portée aux conditions d'études et de réussite des étudiants a également été relevée par le Comité et considérée comme une action structurante. Pour appuyer la réalisation de ces différents axes stratégiques, le comité a également reconnu l'effort conduit depuis 2020 concernant les réorganisations et restructurations internes.

Le rapport fait ensuite état de recommandations et relève certaines faiblesses qui étaient déjà connues de la gouvernance qui, dès sa prise de fonction, a entrepris de les corriger. Il est regrettable que le rapport n'en fasse pas mention mais cela est à mettre en corrélation avec l'inadaptation du calendrier évoqué plus haut. A titre d'exemple, je citerai :

- L'élaboration d'une nouvelle stratégie internationale et la restructuration du Service des Relations Internationales comme expliqué pourtant dans le RAE.
- Le caractère très opérationnel de la nouvelle convention tripartite d'application. Les 31 actions prioritaires ont d'ailleurs été présentées au comité d'experts lors de leur venue sur site.
- Une reconnaissance de la pertinence du projet scientifique de l'Université à travers l'obtention d'appel à projets favorisant des coopérations aussi bien régionales, que nationales et internationales (PIA Excellences, PUI Med'Innov, PIA Lià, labellisation SAPS).

Certaines des recommandations formulées par le comité sont pertinentes et viennent enrichir la réflexion de l'Université sur certains chantiers majeurs tel que le développement significatif de son action en faveur de la formation tout au long de la vie, l'élaboration d'une stratégie de la qualité généralisée à l'échelle de l'établissement ou encore la mise en œuvre d'un système d'information spécifique à la Recherche. Concernant la nécessité d'améliorer notre communication interne, des actions ont d'ores et déjà été entreprises mais il est vrai qu'elles demandent à être amplifiées avec comme objectif une meilleure appropriation du projet universitaire et de ses déclinaisons opérationnelles.



## UNIVERSITÀ DI CORSICA - PASQUALE PAOLI

### LE PRÉSIDENT

Enfin, je souhaiterais signifier mon incompréhension concernant la « question de l'endorecrutement » qui, tel un *leit motiv*, est reprochée à l'Université de Corse d'une évaluation à l'autre : « [...] *la question de l'endorecrutement est manifeste et que la politique de recrutement de l'université doit sérieusement être questionnée au regard de ses besoins en matière de recherche* » (p.17), « *Des difficultés pour trouver des compétences adaptées aux besoins* » (p.19). Au-delà du ton péremptoire à relever, je souhaite rappeler d'une part que l'ensemble des recrutements d'enseignants-chercheurs sont encadrés, comme dans toute université, par une procédure nationale avec la mise en place de comités de sélection paritaires, composés donc de 50% de membres extérieurs. L'intégrité des membres de ces comités ne peut être remise en cause. La politique de recrutement de l'Université prend en compte l'adéquation entre le besoin pédagogique et le besoin scientifique, le dialogue de gestion relatif aux campagnes d'emplois des enseignants ayant été revu depuis 2020 dans ce sens ce qui est d'ailleurs souligné dans le présent rapport. Nous réfutons le terme d'endorecrutement. La qualité du candidat prévaut sur son origine.

Fidèle aux missions et aux valeurs des universités, l'Université de Corse a la volonté de développer une société de la connaissance au plus près des réalités, avec exigence et conviction. *Urbi et Orbi*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université de Corse

Dominique FEDERICI



## Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'Université de Corse Pasquale Paoli a eu lieu du 10 au 12 mai 2023. Le comité était présidé par Monsieur **Michel Devillers**, professeur de chimie des matériaux et ancien Vice-recteur du secteur des sciences et technologies — Université de Louvain.

Ont participé à cette évaluation :

- Madame **Frédérique Cazajous**, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche honoraire,
- Madame **Anne Heldenbergh**, professeure de sciences de gestion et ancienne conseillère à la qualité au sein du collège rectoral — Université de Mons,
- Madame **Séverine Loisel**, ingénieure de recherche HDR, Université de Bretagne occidentale, directrice de la plateforme animalerie — coordinatrice de l'expérimentation animale,
- Madame **Isabelle Olivier**, professeur des universités en neurosciences et vice-présidente numérique — Université Grenoble Alpes,
- Monsieur **Léo-Onam Otieno**, vice-président étudiant — Université La Rochelle,
- Monsieur **Olivier Pujolar**, maître de conférences en droit privé — Université de Bordeaux,
- Madame **Laurence Rouil**, directrice de la stratégie, de la politique scientifique et de la communication — Ineris,
- Monsieur **Mathias Tranchant**, professeur des universités en histoire médiévale et vice-président en charge de la recherche, de la formation doctorale et du numérique — Université Bretagne Sud.

**Nicole Rasclé**, conseillère scientifique, et **Clémentine Francez-Carrère**, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)